

LA BALME *ma ville*



6. ACTUALITÉS

8. GRANDS TRAVAUX

14. VIE LOCALE

Sommaire

- 5** Personnel communal
- 6** Actualités
- 8** Grands travaux
- 12** Vie économique
- 14** Vie locale
- 40** Jeunesse et scolaire
- 46** Vie quotidienne et pratique
- 52** Communauté de communes Fier & Usse
- 55** État civil
- 56** Tribune libre
- 58** Informations diverses



Directrice de la publication : Séverine MUGNIER ♦ Comité de rédaction : équipe municipale et service Communication ♦ Crédits photos : Mairie de La Balme de Sillingy, Nolwen PORCEILLON ; photo de couverture : Mairie de La Balme de Sillingy ♦ Direction Artistique : Mairie de La Balme de Sillingy ♦ Impression : Kalistene.



Édito

Chères Balméennes, chers Balméens,

À l'aube de cette nouvelle année, gageons que notre optimisme continue à nous faire avancer ensemble vers des jours meilleurs.

Ce bulletin municipal vous présente les différentes réalisations de l'année qui se termine ainsi que les grands événements et projets de l'année 2023. Je vous laisse le soin de les découvrir dans les pages qui suivent.

Nous continuons, avec une équipe municipale active et motivée, à structurer notre commune pour qu'elle garde son dynamisme et son attractivité mais qu'elle respecte nos convictions.

De nombreux projets sont en cours de réalisation ou bien avancés, le pumtrack a été partiellement réceptionné pour le bonheur de nos enfants qui ont été nombreux et impatients de s'essayer sur les 3 niveaux de parcours, le permis de construire des futurs vestiaires du foot a été déposé, le nouveau cimetière sera livré pour la fin d'année, la commune et la Communauté de communes Fier et Usses ont fait le choix d'une co-maîtrise d'œuvre pour la construction de la future Maison France Services et de notre crèche municipale qui pourra accueillir jusqu'à 30 enfants.



Vous pourrez également découvrir les aménagements prévus du centre-bourg qui ont été retravaillés afin de faire « la place belle », un poumon vert au cœur de La Balme, car essentiel et plus que d'actualité ; une revitalisation d'un centre-bourg ne peut se faire sans la prise en compte d'espaces de végétation pour garantir un cadre de vie apaisé au milieu de ces constructions qui, elles, répondent à un besoin urgent de logements accessibles à tous les ménages.

Vous découvrirez également nos réponses pour le stationnement en surface qui faciliteront l'accès aux commerces et aux services. Ces équipements vont permettre à notre population, lorsqu'ils seront terminés, de disposer d'aménagements modernes et indispensables au « bien vivre ensemble » qui m'est très cher.

En terminant cet édit, je souhaite remercier tous ceux qui apportent un soutien aux personnes qui sont dans la peine, la solitude ou la précarité, remercier tous les bénévoles qui s'impliquent tout au long de l'année dans nos associations, reflet du dynamisme de la commune.

Avec toute l'équipe municipale, je vous assure de tout notre soutien et de notre volonté de servir notre commune de La Balme de Sillingy. Je termine en adressant à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Bonne année à toutes et à tous !

Séverine MUGNIER,
Maire de la Balme de Sillingy

Meilleurs voeux



Séverine MUGNIER, Maire de La Balme de Sillingy,
le conseil municipal, le conseil municipal jeune,
ainsi que l'ensemble des agents de La Balme de Sillingy
vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année et
vous invitent à participer à la cérémonie des vœux qui aura lieu
le vendredi 20 janvier à 19h30 à la salle G. DAVIET.

*Nous vous souhaitons à tous, une année 2023 pleine de sérénité, de paix,
de santé, de nouvelles opportunités et de succès.*

Les agents municipaux



BIENVENUE À...

Romain ACCAMBRA, agent au sein du service Espaces extérieurs, recruté aux services Techniques de la mairie depuis le 7 juin 2022

Ainsi qu'aux nouvelles enseignantes, agents de l'Éducation nationale, qui ont fait leur rentrée dans les écoles de la commune :

- **Madame BOYAC**
- **Madame DOMINJON**
- **Madame NODAL**

BONNE CONTINUATION À...

Marie CATHALA, agent de service, qui a quitté le service Scolaire le 31 août 2022 après des années de bons et loyaux services

POSTULER À LA MAIRIE

Les recrutements de la mairie sont centralisés par le service Ressources Humaines mutualisé qui se situe à la Communauté de communes Fier et Usses, à Sillingy.

Toutes les offres d'emploi, ainsi que la procédure de recrutement, sont postées et mises à jour régulièrement sur notre site Internet www.labalmedesillingy.fr.

Si vous souhaitez contacter le service Ressources Humaines de la CCFU :

- 04 50 77 24 05
- rh@ccfu.fr

À SAVOIR

Titulaires de BAFA, BAFD ou BPJEPS ? ou désireux de suivre l'une de ces formations avec possibilité de financement ? La commune de La Balme de Sillingy recrute des animateurs à temps plein, pour son service Enfance, Scolaire et Jeunesse.

Emploi à l'année sur les temps périscolaires (temps méridiens, soirs et mercredis) et extrascolaires (vacances sauf décembre et deux premières semaines d'août).

Pour plus de renseignements, contactez-nous sans attendre et n'hésitez pas à en parler autour de vous !



Zoom sur les dernières nouvelles

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, UNE MOBILISATION GÉNÉRALE

LA BALME PASSE À L'ACTION POUR RÉDUIRE SA CONSOMMATION

Dans un contexte d'explosion des prix de l'énergie et de risque de pénurie cet hiver, la réduction de la consommation énergétique devient un impératif, et s'inscrit également dans une démarche de transition écologique.

Face à l'appel à la sobriété énergétique, la municipalité a décidé de revoir les habitudes de la commune et de mettre en place plusieurs mesures pour limiter sa consommation. Tour d'horizon des actions engagées en ce sens par la commune au niveau de l'éclairage public, des illuminations de Noël ou encore des consommations des bâtiments communaux.

L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC NOCTURNE

L'éclairage public est le deuxième poste de consommation d'énergie des communes après les bâtiments.

La municipalité a donc souhaité engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergies et de la maîtrise de la demande d'électricité. À certaines heures ou certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

Depuis le 1^{er} juin 2022, l'éclairage public est donc totalement interrompu de 23 heures à 5 heures, sur l'ensemble de la commune, à l'exception de certains secteurs pour des raisons d'utilisation de matériel de vidéo protection.



LA RÉDUCTION DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Durant les festivités de Noël, là aussi, la commune a décidé de prendre des mesures. Dans les rues de La Balme, la durée d'éclairage des illuminations de Noël et le nombre de décors ont été partiellement réduits.

Par ailleurs, le choix a été fait de mettre des illuminations entièrement composées d'ampoules à LED, moins gourmandes en énergie.

L'EXTINCTION DU JET D'EAU DURANT L'HIVER

Dans le cadre de la réduction des dépenses énergétiques, la municipalité a décidé de suspendre le fonctionnement du jet d'eau du lac durant toute la période hivernale.

ADHÉSION AU SERVICE DE CONSEIL ÉNERGIE DU SYANE

Les communes ont un rôle majeur à jouer en matière de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables. Pour les aider à relever ce défi énergétique, le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie) a mis en place en 2015 un service Conseil Énergie.

La plupart des équipements publics de la commune sont concentrés en centre-bourg : groupe scolaire, centre de loisirs, salles polyvalentes, services municipaux, etc. Au total, la ville compte près d'une quinzaine de bâtiments dédiés aux services et au fonctionnement de la collectivité.

Un audit énergétique a été réalisé sur 13 bâtiments en 2012 et mérite aujourd'hui d'être actualisé au regard du vieillissement du patrimoine bâti, de leurs systèmes énergétiques, mais aussi pour répondre aux évolutions des usages envisagés par la commune.

En effet, dans le contexte de mutation de La Balme, la municipalité réfléchit à développer ses équipements au service de la population et ainsi en profiter pour renforcer et poursuivre sa transition écologique.

En octobre 2022, la municipalité a donc pris la décision d'adhérer au Conseil Énergie du Syane. Ce service consiste en un accompagnement pluriannuel par un technicien dédié dont l'objectif est d'optimiser les dépenses énergétiques du bâti public en définissant un plan d'action cohérent avec les ressources de la collectivité et ses ambitions.

Pour atteindre cet objectif, l'accompagnement est prévu pour une durée minimale de 4 ans et se décompose en 5 phases :

- État des lieux énergétique du patrimoine
- Définition d'un plan pluriannuel d'actions basé à la fois sur l'état des lieux et les volontés politiques
- Suivi des consommations énergétiques et bilan annuel
- Optimisation des dépenses énergétiques via une assistance à l'exploitation des bâtiments ainsi que pour la passation et le suivi de contrat de maintenance et d'exploitation des systèmes
- Accompagnement pour les opérations de rénovation/constructions/énergies renouvelables (assistance maîtrise d'ouvrage)

Pour la première phase, il a été déterminé que tous les bâtiments seraient sujets à une visite qui donnera lieu à la rédaction d'une fiche bâtiment recensant les caractéristiques énergétiques et les actions à mettre en œuvre pour améliorer le confort, la performance au regard des ambitions de la collectivité ainsi que de ses ressources.

En parallèle, et dès ce mois-ci, des audits seront réalisés sur des bâtiments prioritaires : l'Espace 2000, la salle G. DAVIET et l'école du Marais.

L'accompagnement prévoit également un soutien en ingénierie financière pour aider la commune dans la concrétisation et la valorisation de ses actions.

Cet accompagnement permettra à la commune d'établir un plan d'action pluriannuel chiffré en phase avec le projet politique local.





Zone d'actions

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS



ADRESSAGE DE LA COMMUNE

Pour rappel, conformément à la loi 3DS, les communes ont l'obligation de procéder ou de réviser l'adressage de leur territoire et d'en certifier les adresses, en respectant un référentiel normé.

Au-delà des enjeux sur la commercialisation du très haut débit, l'adressage est un élément clé dans l'aménagement du territoire et permet le fonctionnement de nombreux services :

- Une rapidité d'intervention des services d'urgence : pompiers, gendarmes...
- Une efficacité des services de livraison : distribution du courrier, des colis...
- Une optimisation des services : collecte des déchets, services à domicile, déploiements des réseaux de l'eau, télécoms...
- Des déplacements et une navigation facilités pour les habitants et les visiteurs sur la commune grâce à la mise à jour des données GPS

À SAVOIR

La seule pièce à mettre obligatoirement et rapidement à jour est la carte grise de vos véhicules. Pour la carte nationale d'identité, le passeport ou le permis de conduire, le changement d'adresse n'est pas obligatoire.

La réalisation du plan d'adressage de la commune touche à sa fin. Un courrier d'information sera envoyé à chaque administré concerné par un changement d'adresse afin de lui communiquer la nouvelle. Si vous pensez être concerné et que vous n'avez pas reçu d'information d'ici le moins de juin, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Une plaque, réalisée à la charge de la commune, portant in extenso le nom de la voie sera apposée à chaque intersection. Les plaques de numéro seront à demander en mairie et seront à poser par les habitants eux-mêmes.

En renseignant la BAN (Base d'Adresse Nationale), la commune informe automatiquement les services de l'État. La mairie veille également à informer les divers organismes qui permettent d'alimenter les bases de données nationales : le SDIS, la DDFIP ainsi que les opérateurs de fibre, le SNA et les fournisseurs de GPS.

Les administrés peuvent communiquer gratuitement leur changement d'adresse aux principaux organismes publics et privés sur le site officiel www.service-public.fr, à partir de la page « Changement d'adresse en ligne ». Voici la liste des services informés via ce service public : fournisseurs d'énergie, Pôle Emploi, La Poste, sécurité sociale (caisses d'assurance maladie, d'allocations familiales et de retraite), service des impôts et service en charge des cartes grises.

AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE L'ÉCOLE D'AVULLY

Les travaux d'aménagement afin de renforcer la sécurité sur les abords de l'école d'Avully sont terminés.

Ils concernaient l'élargissement des trottoirs existants devant l'école maternelle, l'aménagement de plusieurs trottoirs, la mise en place de cheminements piétons et d'un passage piéton, la création de plateaux surélevés et de plusieurs places de stationnement, ainsi que la réfection du revêtement de chaussée et du parking de l'école.

Une signalisation horizontale temporaire a été mise en place. Une période d'attente est nécessaire pour le « déshuilage » de l'enrobé. La signalisation définitive sera donc réalisée au printemps.

L'aménagement de l'arrêt de car d'Avully, subventionné par la Région, sera également réalisé au printemps. Un abri temporaire sera installé en attendant.



ZOOM SUR L'EXTENSION DU CIMETIÈRE

Les travaux du projet d'extension du cimetière de La Balme ont débuté cet automne.

Les travaux sous l'ancien parking du cimetière sont à présent terminés, il restera à réaliser les enrobés. La voie d'accès allant du parking du cimetière existant au nouveau cimetière est empierrée, ainsi que le parking du nouveau cimetière.

Les terrassements du nouveau cimetière sont également achevés. Ce mois-ci va débuter la réalisation des murs de soutènement et l'installation des caveaux.



PROGRAMME DE RÉFECTION DES ENROBÉS 2022

Le programme de réfection des enrobés 2022 est terminé. Des travaux d'aménagement, de recalibrage, de reprofilage et de réfection ont été effectués sur les voiries communales suivantes :

- La route du Chêne
- Le carrefour d'aménagement route des Ormes et route de la Plaine
- Le chemin de Nangerat
- Le chemin du Parozet

Ainsi que divers petits aménagements.

CONTACTS

Vous avez des questions concernant les travaux en cours ? Contactez les services Techniques de la commune :

- 04 50 68 87 33
- st.mairie@labalmedesillingy.fr

Le projet immobilier « Cœur de Balme », dont les travaux ont débuté à l'automne 2021 en centre-bourg, est à l'origine de la mutation profonde du centre de la commune tant d'un point de vue paysager, architectural que fonctionnel. En effet, les bâtiments vont créer de nouveaux espaces publics qu'il est nécessaire de qualifier.

Ce projet, associé au développement historique de La Balme, a motivé une réflexion d'ensemble de revitalisation, requalification et renouvellement du chef-lieu.

Les élus ont souhaité saisir l'opportunité d'une telle mutation pour mener une étude de faisabilité portant sur l'ensemble du centre-bourg, comprenant la route de Paris depuis l'entrée Sud de la commune.



Lors de la consultation publique de mai 2021, la population a eu l'occasion d'exprimer ses besoins et envies concernant les équipements à développer sur les espaces publics. Les résultats ont été pris en compte et intégrés aux objectifs du projet de requalification urbaine :

- Développer les mobilités douces ainsi qu'une circulation tous modes apaisée et sécurisée
- Développer, valoriser et rendre lisibles des cheminements modes doux reliant les éléments structurants du chef-lieu entre eux et avec les polarités
- Apporter des éléments de verdure et de fraîcheur
- Créer des espaces de repos, loisirs et rencontre
- Créer une unité paysagère propice à l'apaisement et à la valorisation de l'identité rurale de la commune





Du nouveau chez vos commerçants

LES DERNIÈRES INSTALLATIONS

SUPERMARCHÉ LECLERC

Les travaux du supermarché Leclerc Express (situé au niveau du giratoire des Grandes Vignes) touchent à leur fin. Le supermarché ouvrira ses portes le mercredi 8 février 2023.

Suite à l'installation de l'enseigne, une vingtaine de postes sont à pourvoir. Vous pouvez retrouver les diverses offres d'emploi sur le site Internet de la commune.



LES FÉES DU LOGIS 74

L'entreprise « Les fées du Logis 74 » s'installe à La Balme et propose des services à domicile pour les particuliers.

Des professionnels sont mis à votre disposition pour de l'aide-ménagère à domicile, de la garde d'enfants sur le temps périscolaire, de l'aide à domicile pour personnes dépendantes, de l'assistance auprès de vos animaux NAC, chiens et chats...

Le service peut être régulier ou ponctuel. Toutes les prestations sont éligibles au crédit d'impôt, vous ne réglez réellement que la moitié de la facture.



 06 71 75 24 52

NOUVEAU COMMERÇANT

Vous êtes commerçant, artisan ou professionnel libéral et vous vous installez à La Balme ? Contactez-nous et nous annoncerons votre ouverture sur nos différents supports de communication afin d'en informer la population : service.proximite@labalmedesillingy.fr

« LE BIEN MANGER » S'INSTALLE AU RESTAURANT DU TORNET

Suite au départ de l'exploitant, c'est Stéphane LAROUSSE, gérant de l'Auberge « Le Bien Aller » à Choisy, qui a repris début janvier la gestion du restaurant du domaine du Tornet, via une procédure publique de mise en concurrence. Celui-ci s'appelle désormais « Le Bien Manger ».

Le chef et gérant

Le Bien Manger a pour chef le gérant Stéphane LAROUSSE, diplômé d'un CAP de cuisine avec 15 ans d'expérience. Stéphane a une passion pour la cuisine et travaille divers styles avec une attention particulière sur la qualité des plats quel qu'en soit le prix. « Je sais travailler des produits simples et leur révéler des saveurs inattendues. »

Grâce à ces expériences avec des chefs étoilés, il a pu acquérir des techniques de cuisine qui permettent de surprendre et de respecter le produit.

Le type de cuisine

Le Bien Manger propose une restauration à la fois traditionnelle et élaborée, mêlant les influences des cuisines raffinées tout en restant authentique.

Le midi, en semaine, la clientèle ouvrière peut découvrir chaque jour un plat différent et maison, dans le cadre du menu ouvrier avec un plat du jour à 12 euros et une formule complète avec café à 16 euros.

Le soir et le week-end laissent place à un menu en cocotte, proposant des plats traditionnels ou élaborés avec des produits tels que foie gras, Saint-Jacques et pièces de viande nobles. Le chef surprendra la clientèle en revisitant les classiques français et internationaux.

Les produits

Nous adoptons une démarche éco-responsable et privilégions les produits locaux, afin de répondre au désir de soutenir les commerçants et agriculteurs de la région, tout en garantissant un niveau de qualité élevé. Alignés à cette démarche, les produits de saison sont mis en avant autant que possible, apportant de la variété au gré des saisons. Une sélection de vins dans différentes gammes de prix est également proposée.



L'ambiance

D'un naturel chaleureux et spontané, Stéphane LAROUSSE aime sortir de la cuisine et rencontrer la clientèle, nouvelle ou habituée, pour la mettre à l'aise et garder un esprit familial qui lui est cher. Une musique de fond adaptée aux moments de la journée, une décoration simple et épurée et un personnel aimable garantissent aux clients de passer un moment agréable, qu'ils viennent en couple, en famille, voire seul, manger, juste boire un verre ou un café.

Ce lieu exceptionnel permet de travailler deux styles différents. L'été : une ambiance guinguette sera mise en place de juin à août, sans oublier une petite restauration pour la journée (crêpes, glaces, croque-monsieur...). L'hiver : cuisine traditionnelle et régionale en cocotte.

Services complémentaires

Ayant travaillé pour le traiteur Chatelaine en Suisse, Stéphane est capable de gérer une production en volume. Il pourra proposer un service traiteur pour les événements de la salle des fêtes.



L'équipe du Bien Manger vous attend et vous accueille avec le plus grand soin pour vous faire vivre une belle expérience culinaire et passer un merveilleux moment.



De l'animation près de chez vous

LA FOIRE DE LA BATHIE

NOUVELLE ÉDITION RÉUSSIE POUR LA FOIRE DE LA BATHIE

Comme chaque année, la Foire de la Bathie a fait son grand retour le dernier dimanche d'octobre.

C'est sous une belle journée ensoleillée que plusieurs milliers de personnes se sont retrouvées, entre amis ou en famille, pour arpenter les stands de la foire, déguster des produits du terroir et/ou admirer le concours bovin organisé par le Comité des éleveurs.

Au total, ce sont près d'une centaine d'exposants professionnels qui se sont déplacés sur la commune lors de cette journée afin de vous faire déguster et découvrir des produits locaux et artisanaux. Le vide-grenier, qui avait investi le poutour de l'espace de vie de la foire, a également accueilli de nombreux particuliers qui ont exposé divers articles d'occasion.

Madame le maire, Séverine MUGNIER, et le conseil municipal ont inauguré ce rendez-vous automnal en présence de nombreuses personnalités et des élus des communes environnantes.

Les associations de la commune étaient également présentes en nombre pour proposer restauration et buvette aux visiteurs. Le repas en salle, organisé par l'association Dans Twirl Académia 74 a connu un franc succès et a régalé plus de 400 gourmands.

Durant cette journée et les vacances scolaires de la Toussaint, la fête foraine a elle aussi fait sensation auprès des petits comme des grands. Manèges colorés, friandises gourmandes et rigolades étaient au rendez-vous.

PAROLE DE LA MUNICIPALITÉ

Traditionnel rendez-vous de l'automne, la Foire de la Bathie a connu, cette année encore, un grand succès.

C'est un immense plaisir pour nous de voir ainsi s'animer les rues de la ville, de retrouver artisans, commerçants, créateurs et produits locaux.

Un grand merci à nos associations qui répondent toujours présentes à cette invitation et qui animent avec dynamisme cette journée.

Félicitations au comité des éleveurs qui met à l'honneur les plus belles vaches Montbéliardes de notre région et valorise avec brio les savoirs-faire de nos agriculteurs.

Plusieurs milliers de visiteurs ont profité de cette journée et nous espérons les retrouver encore plus nombreux l'année prochaine !

Élisabeth BOIVIN
Maire-adjointe

Élue aux Manifestations et à la Culture



À SAVOIR

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine, le dimanche 29 octobre 2023, pour célébrer une nouvelle édition festive et gourmande de la Foire de La Bathie.

Ce rendez-vous automnal est une tradition qui reste chère au cœur des Balméens, et de la municipalité.

LE MARCHÉ DE NOËL

PRODUITS GOURMANDS ET ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE !

Comme chaque premier week-end de décembre, chalets et illuminations ont pris place au chef-lieu pour un marché de Noël féérique. Commerçants, artisans et créateurs ont proposé leurs mets gourmands, idées cadeaux et décorations pour les tables de réveillon.

Les fêtes de fin d'année sont toujours l'occasion de moments festifs que chacun aime à partager avec les personnes qui lui sont chères. La municipalité a souhaité cette 14^e édition centrée sur la famille et les enfants, ainsi de nombreuses animations ont été proposées pendant tout le week-end.

Le coup d'envoi des festivités a été donné avec le spectacle joué à l'Espace 2000 « Les maladrresses du Père Noël » au cours duquel les enfants ont accompagné le Père Noël dans ses péripéties.

Pour ceux qui n'ont pas pu assister au spectacle, des contes de la mère Noël étaient proposés pendant tout le week-end. Une invitation à voyager au cœur de l'hiver et des aventures du grand nord. Une centaine d'enfants sont repartis avec leur décor confectionné pour le sapin et les moins frileux ont pu s'initier à la sculpture sur glace aux côtés de Jacky BUCH, champion du monde, qui a réalisé un Père Noël, sous les yeux des visiteurs.

Maquillage et construction de cabanes géantes étaient également au rendez-vous de ces festivités. Et que serait un marché de Noël sans la présence du Père Noël, aux côtés duquel les enfants ont pu prendre la pose, grâce au Club photo.

Un grand merci aux bénévoles de « La Balme en fêtes » qui ont répondu présents pour tenir les stands de restauration et buvette et à ceux du Comité de jumelage, qui ont proposé des huîtres en provenance directe de Bretagne, dont une partie de la vente est reversée au profit du CCAS.

Ce rendez-vous convivial a permis, le temps de quelques heures, de faire briller les yeux des plus jeunes en attendant les fêtes.

VOYAGE AU CŒUR DE L'EXPOSITION D'ARTISTES PEINTRES

L'exposition des artistes, organisée en partenariat avec l'association As'Arts, a pris place dans la salle des Fartoz. Treize artistes, ainsi que les résidents du foyer de vie Les Iris et les enfants de l'association « As'Arts » exposaient sur le thème « Carnet de vacances ». Une invitation au voyage qui a transporté près de 1 300 visiteurs.

C'est une artiste locale, originaire de Mésigny, Françoise BAYET, qui a remporté le prix coup de cœur du public avec son œuvre « Chemin enneigé à Mésigny ».

Chez les enfants, Maiwen se classe 1^{ère} avec son « Perroquet » haut en couleurs !

Bravo aux artistes, qui n'ont d'amateurs que le nom, et félicitations aux bénévoles de l'association As'Arts qui ont organisé cette magnifique exposition, un rendez-vous culturel que nous avons grand plaisir à retrouver chaque année.





Le marché de Noël 2022
en images

LES SENIORS À L'HONNEUR

LE FORUM BIEN VEILLIR DANS SA COMMUNE

Le samedi 1^{er} Octobre 2022 a eu lieu à La Balme de Sillingy à la salle G. DAVIET, le premier forum des aînés « Bien vieillir dans sa commune ».

Organisé par les CCAS de La Balme de Sillingy et de Sillingy, il était destiné tant aux personnes retraitées qu'à celles qui ont un parent âgé et qui souhaitent se renseigner sur les dispositifs d'accompagnement existant.

Plus de 20 stands étaient présents. Des sensibilisations et informations ont pu être proposées tout au long de la journée par les différents partenaires présents : notaire, allô maltraitance, AVC74, comité féminin de dépistage pour le cancer du sein, alzheimer 74... ainsi que des démonstrations telles que des ateliers équilibre, le yoga du rire, de la réflexologie, sophrologie et yoga.

Les professionnels, représentants d'associations ont également pu échanger, créer du lien et du réseau entre eux pour une meilleure collaboration et un accompagnement des usagers plus efficient.

UN GOÛTER-SPECTACLE POUR TOUS LES AÎNÉS

Le dimanche 20 novembre 2022 s'est déroulé le traditionnel goûter-spectacle à destination des aînés de la commune à la salle G. DAVIET, orchestré par le CCAS et Laetitia PERROQUIN, sa vice-présidente et maire adjointe aux Affaires sociales.

Ce fut un moment festif et convivial porté par la troupe « Le Grenier de la chanson », une association de chanteurs amateurs de la Ravoire qui a su mettre l'ambiance : Dalida ou encore Johnny Hallyday ont fait battre les mains et chanter en chœur. Les mignardises servies à table accompagnées de pétillant ont apporté leur touche de gourmandise et de gaieté à cet après-midi haut en couleurs.

Un petit clin d'œil a été fait aux doyens de la journée (et non pas de la commune), Mme BETEMPS Marie et M. SILVENT Stéphane. Deux cent trente Balméens étaient présents et chacun a pu repartir avec une coupe de champagne gravée aux couleurs de La Balme. Les aînés sont rentrés heureux de s'être tous retrouvés le temps d'un après-midi musical et d'avoir échangé avec leurs élus.

LE REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Le CCAS tient à jour un Registre des Personnes Vulnérables :

Pour qui ?

- Personnes âgées de 65 ans et plus
- Personnes âgées de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail
- Personnes adultes handicapées

Pourquoi ?

Ce registre sert notamment en période de canicule à contacter les intéressés pour s'assurer de leur bonne santé et leur prodiguer des conseils sanitaires liés à la situation. Toutes les personnes accédant aux données contenues dans ce registre sont tenues au secret professionnel.

Comment ?

Remplissez le formulaire d'inscription disponible :

- A l'accueil de la Mairie
- Au CCAS : 04 80 73 00 23 ou mairie.ccas@labalmedesillingy.fr

L'inscription peut être réalisée :

- Soit par la personne elle-même, ou le cas échéant, son représentant légal
- Soit par un tiers (amis, voisins, familles, médecin traitant, personnel de santé ou du domicile)

L'inscription est bien évidemment facultative et doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Toute personne inscrite sur le registre peut demander à être radiée à tout moment en écrivant au CCAS.

Quand ?

À tout moment de l'année.



ZOOM SUR LE CCAS

Le CCAS s'applique tous les jours à répondre au mieux, et rapidement, à ceux qui en ont besoin : les personnes fragiles, précaires ou isolées.

Cet été par exemple, pendant la canicule, le CCAS a contacté une vingtaine de Balméens étant signalés dans le Registre des personnes vulnérables, tous les 2 jours, pour s'assurer de leur bonne santé et de leur bien-être. C'est ainsi que le CCAS a fini par proposer et installer en urgence des climatiseurs aux personnes qui n'étaient pas équipées et qui souffraient particulièrement de la chaleur.

Ainsi, lors des périodes de fortes chaleurs, de grand froid, lors des confinements ou encore lors de moment de crise quelconque, ces personnes sont prioritairement contactées, ou visitées pour répondre en urgence à leurs besoins.

À SAVOIR

Le CCAS c'est aussi, en 2022* :

- 26 bons alimentaires pour venir en aide aux personnes précaires, pour un montant de 1 840 €
- 4 aides d'urgences pour payer des factures qui endettent certaines familles, soit 919,46 €
- 48 logements sociaux attribués sur La Balme
- 35 bons-cadeau offerts aux familles dont le quotient familial est faible, pour Noël, soit 90 enfants concernés pour un montant de 1 800 €

*chiffres arrêtés au 12 décembre 2022

CONTACT

4 rue Colle Umberto 74330
La Balme de Sillingy

Si besoin, vous pouvez les contacter au 04 80 73 00 23 ou via l'adresse mail : ccas.mairie@labalmedesillingy.fr.

SOLIDARITÉ

Comme l'an passé, le CCAS a souhaité se mobiliser pour offrir un peu de douceur aux personnes les plus démunies en récoltant des cadeaux de Noël (boîtes contenant une gourmandise, un accessoire, un produit d'hygiène et un objet de loisirs) réalisés par les habitants de La Balme.

Le 21 décembre 2022, les boîtes ont été distribuées au centre itinérant des Restos du Cœur de La Balme lors d'un petit-déjeuner organisé spécialement pour l'occasion, et ont fait le bonheur de tous.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette belle action. Au total, c'est une soixantaine de boîtes qui ont été distribuées. Les Balméens ont du cœur et nous n'en doutons pas !



SILENCE, ÇA TOURNE !

LE PROJET « PAROLES D'ANCIENS »

L'idée est venue d'un constat après une visite des élus chez les doyens balméens : plusieurs personnes âgées de notre commune sont disponibles, en quête d'interactions sociales et apprécient recevoir de la visite. Ces personnes ont beaucoup à nous apprendre, elles sont disposées à échanger, à raconter leurs expériences et livrer des histoires personnelles à des oreilles attentives.

La municipalité a donc souhaité mettre en place un projet permettant de mettre en avant la vie, les savoirs-faire, les connaissances de nos anciens qui ont pour nous une valeur inestimable.

Le projet « Paroles d'Anciens » a ainsi vu le jour en collaboration avec les jeunes de la MFR en terminale Bac Pro SAPAT.

Six personnes âgées de plus de 80 ans habitant (ou ayant habité) La Balme de Sillingy durant de longues années, se sont portées volontaires et prêtées au jeu de l'interview. Ces personnes nous ont partagé leurs souvenirs, évoqué leurs expériences, témoigné de leur vie passée, de l'évolution de la société. Suite à ces interviews, un petit film sera réalisé et proposé à la population courant de l'année 2023.

Au-delà du film, l'objectif du projet est de créer un lien inter-générationnel, lutter contre la solitude et l'isolement, intégrer nos anciens dans la dynamique sociale, culturelle et politique du territoire, mettre en œuvre un projet artistique valorisant et enrichir la culture et le patrimoine local.



LA BALME DE SILLINGY (Haute-Savoie)



DES BALMÉENS À LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE DU SUD

ANDES ET TENTES, UN PROJET SOLIDAIRE ET SPORTIF



C'est l'histoire de 4 jeunes amis ingénieurs qui partent tester leur amitié dans la Cordillère des Andes et développer les Low-Tech. Ils nous racontent leur projet.

Présentez-vous

Nous sommes tous les 4 étudiants ingénieurs à Grenoble INP - Phelma, l'école nationale supérieure de physique, électronique et matériaux.

Noé : il met de côté son entraînement d'escalade cette année pour s'investir pleinement dans le projet. Motivé comme jamais, une chose est sûre : ce n'est pas une blessure au genou qui l'empêchera d'atteindre des sommets.

Rémi : le basketteur de l'équipe ! Haut-Savoyard de naissance, il a grandi à La Balme de Sillingy de ses 7 ans à ses 19 ans. Ce grand fan d'aventure aime se confronter à de nouveaux challenges et tester ses limites.

Arthur : originaire de Bourgogne, il est devenu passionné de montagne au fil de ses études à Grenoble. Le trekking et les bivouacs l'ont motivé à vouloir relever de nouveaux défis dans la Cordillère des Andes.

Louis : Balméen depuis toujours et amoureux de la montagne, il n'est jamais le dernier pour partir à l'aventure. Ses sports de prédilection sont le trekking, l'escalade et le ski, mais adore également découvrir de nouvelles pratiques.

Origine du projet

Nos envies d'ailleurs, de voyage, mais aussi la volonté d'aider notre prochain nous ont poussé à construire un projet alliant tous ces aspects. Nous avons la volonté de réussir une expérience éprouvante sportivement, mais aussi mentalement, en testant notamment la force de notre amitié.

Dès ce mois-ci et durant 7 mois, les 4 étudiants partent traverser les Andes à pied et apporter leur aide à des personnes dans le besoin.

Un projet sportif

Ascension de l'Aconcagua

Premier challenge pour l'équipe Andes et Tentes et pas des moindres : gravir l'Aconcagua, le plus haut sommet des Amériques. L'ascension de ses 6 961 mètres marquera le début de notre voyage à notre arrivée en janvier.

Traversée de la Patagonie

À la suite de cette ascension, nous partirons à la découverte de la Patagonie. En totale autonomie, nous emprunterons les traces du Gret Patagonia Trail pendant 2 mois afin de rallier Ushuaïa en grande majorité à pied.

Fitz Roy, Torres del Paine, Los Glaciares : nous traverserons de nombreux paysages mythiques durant ces 1500 km.

Exploration de la Bolivie et du Pérou

Le mois d'avril marque la fin de la saison des pluies en Bolivie et au Pérou. Les deux mois et demi qui suivent seront donc idéals pour explorer ces deux pays.

Tels de vrais baroudeurs, notre sac à dos sera notre meilleur ami durant cette période alternant treks, nuits chez l'habitant, stop et transports en commun.

Nous profiterons de cette phase pour renouer avec les hautes altitudes et gravir quelques sommets andins tout en visitant les lieux emblématiques comme le Salar d'Uyuni ou encore le Machu Picchu.

Un projet solidaire

Mais qui dit aventure ne dit pas seulement expédition. C'est aussi l'opportunité de tirer profit de nos compétences d'ingénieurs pour aider notre prochain.

Partir à la chasse aux Low-Tech

Durant notre périple, nous jouerons les Low-Tech Explorers. Ce programme, créé par le Low-Tech Lab, a pour objectif de pousser les voyageurs à dénicher de potentielles innovations Low-Tech.

Mais les Low-Tech, c'est quoi ? Ce sont des innovations utiles, accessibles et durables au contraire des High-Tech. C'est une technologie créée avec les moyens du bord qui répond à un besoin primaire comme par exemple, une douche solaire construite avec des bouteilles en plastique.

Notre rôle sera donc d'aller à la rencontre d'associations ou de locaux inventeurs de systèmes innovants. Nous les étudierons et les documenterons (voir les améliorerons) afin qu'ils puissent être utilisés partout dans le monde.

Mettre en place des solutions Low-Tech dans un village défavorisé

Enfin, nous poserons notre camp pendant un mois et demi à Andahuaylas au Pérou. Là bas, nous viendrons en aide aux familles paysannes en collaboration avec l'association franco-péruvienne Munay. Les habitants de cette région sont victimes de problèmes sanitaires et de malnutrition. Nous exploiterons le potentiel des Low-Tech afin de les aider au mieux.

Nous prévoyons notamment de construire une serre agricole ou des filtres à eau. Une partie conséquente du travail consistera à avancer avec les locaux afin qu'ils puissent entretenir les serres et en construire de nouvelles après notre départ.

Par quels moyens avez-vous financé ce projet ?

Le budget total de notre voyage est estimé à 40 000 €. Nous avons financé 70 % du projet par nous-même.

Pour cela avons été trois à travailler 4 mois à l'usine de nuit tandis qu'Arthur travaillait pour le club de foot de sa ville et enchainait les petits boulots. À côté de ça, nous avons des sponsors financiers et matériels et nous avons lancé une campagne de crowdfunding.

Pour suivre leur aventure !

Notre page Instagram : @andes_et_tentes

Notre page LinkedIn : www.linkedin.com/in/andes-et-tentes



ÇA BOUGE À LA BIBLIOTHÈQUE !

UN PROGRAMME D'ANIMATIONS CULTURELLES

La bibliothèque ne se résume pas au prêt de livres, la municipalité souhaite rendre ce lieu culturel vivant, attrayant et dynamique. Les animations sont primordiales, elles permettent les échanges et les rencontres entre les usagers et de faire découvrir la lecture et plus précisément d'en donner une nouvelle approche.

Afin de poursuivre cette démarche, la bibliothèque de La Balme propose tout au long de l'année une programmation culturelle à destination de tous, en accès libre et gratuit.

De septembre à décembre 2022, la bibliothèque a organisé plusieurs expositions, des spectacles pour les enfants, des soirées jeux, des rencontres avec des auteurs et diverses animations, comme de la lecture à voix haute ou encore des projections de films à l'occasion du mois du film documentaire.

En 2023, les bibliothèques de La Balme de Sillingy et de Sillingy, mutualisées depuis 2 ans, vous proposeront de nouvelles animations pour le plus grand plaisir de tous.

HORAIRES ET CONTACTS

Bibliothèque de La Balme de Sillingy :

- Mardi : 15h30 – 18h30
- Mercredi : 09h30 – 12h00 / 15h00 – 18h00
- Vendredi : 15h00 – 18h00
- Samedi : 09h30 – 12h00

Contact :

- 04 50 77 06 38
- bibli@labalmedesillingy.fr

Bibliothèque de Sillingy :

- Mardi : 16h00 – 19h00
- Mercredi : 10h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00
- Vendredi : 16h00 – 19h00
- Samedi : 10h00 – 12h30

Contact :

- 04 50 88 23 18
- bibliotheque@sillingy.fr



LE CONTRAT DE TERRITOIRE MONTAGNE D'ÂGE, MANDALLAZ, BORNACHON

En 2019, la CCFU s'est engagée, aux côtés du Département de la Haute-Savoie et de 9 autres communes, dans la préservation des Espaces Naturels Sensibles. Diverses actions sont mises en œuvre pour la préservation des milieux à enjeux (milieux secs, milieux humides, habitats patrimoniaux, habitats d'espèces remarquables) et des milieux plus ordinaires (milieux agricoles, forestiers, nature en ville, corridors écologiques). Les actions vont de l'amélioration des connaissances à la restauration de milieux (réouverture de site, gestion des espèces invasives...).

Le territoire de La Balme de Sillingy est concerné sur trois secteurs, le plus important étant le massif forestier de la Mandallaz (périmètre en vert sur la carte), qui représente environ 500 hectares sur la commune. Protégé par un arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 1983 et labellisé ENS par le Département depuis 2013, il a fait l'objet de l'élaboration d'un plan de gestion en 2021 afin de définir les actions à mettre en œuvre pour mieux le préserver et le valoriser. Outre les enjeux visant à la préservation et la restauration des habitats forestiers, l'un des objectifs identifiés est l'amélioration de l'accueil du public ainsi que sa sensibilisation.

Suite à la révision de l'arrêté préfectoral de protection de biotope, le projet de modification a été mis en consultation en fin de l'année dernière. Une synthèse des observations reçues sont en ligne pour une durée de 3 mois sur le site Internet de l'Etat.

PROPRIÉTAIRES, GÉREZ VOS PARCELLES !

La gestion des parcelles est essentielle, voire obligatoire pour les grands propriétaires fonciers, notamment pour prévenir les risques naturels. Comme tout propriétaire vous êtes également responsable de vos biens au titre de votre responsabilité civile. Le massif forestier de la Mandallaz appartient majoritairement à des propriétaires privés. La commune ne dispose que de 34 hectares (moins de 5 %). Elle s'intéresse cependant aux parcelles à intérêt écologique fort ou à proximité de sentiers et cheminements pour entretenir ces dernières.

Depuis fin 2021, les propriétaires privés ont l'opportunité de se regrouper dans le cadre de l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) de la Mandallaz. Celle-ci, suivie par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) vise une gestion concertée et collective des espaces. L'association intervient sur tout le massif de la Mandallaz. C'est un regroupement de propriétaires privés qui s'engage pour une gestion responsable des parcelles et qui représente les propriétaires forestiers auprès des collectivités et de l'État.

Pour aller plus loin : www.fier-et-usses.com



Cartographie – Légende :

- Secteurs colorés : Espaces Naturels sensibles identifiés à préserver, aménager, faire découvrir.
- Limites rouges : commune de La Balme de Sillingy.
- Limites jaunes : périmètre d'intervention de l'ASLGF de la Mandallaz

TCHAOMEGOT : DE LA COLLECTE AU RECYCLAGE INNOVANT

TRANSFORMEZ VOS MÉGOTS EN ISOLANT THERMIQUE

Le mégot de cigarette est un déchet toxique dangereux, véritable fléau pour l'environnement. Il est important qu'il ne soit pas jeté n'importe où et qu'il ne soit plus traité comme les déchets non dangereux (incinération ou enfouissement).

Une dépollution innovante et prometteuse

L'entreprise TchaoMegot a mis au point le premier procédé au monde capable de dépolluer écologiquement les mégots de cigarette sans utiliser d'eau ni de solvant toxique. La dépollution se réalise avec un solvant neutre et écologique utilisé en circuit fermé et recyclé en continu. Après dépollution, 99,7 % de la fibre devient propre et sans odeur pour être recyclée en isolant.

Une matière recyclée isolante

La fibre dépolluée et recyclée est de l'acétate de cellulose. Cette fibre possède des caractéristiques techniques très intéressantes. Son pouvoir isolant est élevé. Cette fibre s'avère aussi isolante que la laine de verre. Ce nouvel isolant éco-conçu est utilisé pour emplir des doudounes, ou pour isoler des bâtiments. En effet, TchaoMegot, crée des vêtements rembourrés avec cet isolant. La confection d'une doudoune permet de recycler 4 500 mégots de cigarette.



Une collecte intelligente et adaptée

Les cendriers sensibilisateurs sont munis de communication sur le recyclage pour inciter les fumeurs à ne plus jeter le mégot au sol. Ces bornes possèdent également des QR code pour amener directement le fumeur sur le site web et communiquer sur l'action pour sensibiliser au recyclage et même à l'arrêt de la cigarette.

La récupération des cendriers, le stockage et le transport des mégots se réalisent à travers des contenants adaptés et sécurisés pour les déchets dangereux.

3 étapes



1.

Collecte et sensibilisation

2.

Dépollution des mégots

3.

Recyclage de la fibre

À LA BALME, NOUS RECYCLONS NOS MÉGOTS !

De par la dangerosité des mégots pour l'environnement et pour l'homme, la municipalité a souhaité investir dans du matériel de collecte et de sensibilisation pour la récupération et le recyclage des mégots de cigarette.

En contrat avec l'entreprise TchaoMegot, La Balme de Sillingy est désormais dotée de cendriers sensibilisateurs et de kits de recyclage de mégots. Vous pouvez retrouver à différents endroits de la commune des cendriers sur pied et muraux : Halle des Sports et de la Culture, salle G. DAVIET, Mairie, Salle des Fartoz, Bois Joli, supermarché Casino ainsi qu'à la salle du lac.



Cendrier sondage situé au supermarché Casino de La Balme



Cendrier sur pied



LA GENDARMERIE ET LA POLICE MUNICIPALE, UN TRAVAIL D'ÉQUIPE !

La gendarmerie de la COB Annecy - Meythet - La Balme de Sillingy a connu de grandes évolutions en termes de personnel.

2022 a marqué une forte rotation des effectifs, rajeunissant considérablement la brigade de proximité de La Balme, à l'instar de celle de Meythet. Par ailleurs, durant 2022 et en ce début d'année 2023, deux gendarmes de la brigade ont prit le départ au profit de la police pluricommunale de La Balme.

Ces évolutions sont favorables à la continuité du service de sécurité et son continuum via une forte connaissance du terrain et des habitudes entre les services. « Nos deux forces de sécurité travaillent donc en parfaite harmonie, et l'arrivée d'anciens gendarmes va accentuer cela », affirme le lieutenant ANICE, commandant de la brigade.

Vos gendarmes sur le terrain

La première convention « Petites Villes de Demain » a pleinement inclus la Gendarmerie nationale. Vos militaires seront donc directement au cœur du projet et de l'offre de sécurité de ce changement majeur. La protection technique de la malveillance et les différents échelons hiérarchiques, travaillent et ont acté ce projet, offrant une sécurité renforcée avec de la vidéo-protection et un audit de sécurisation du cœur de ville.

Vos gendarmes sur tous les fronts

Les militaires ont effectué de nombreux services cette année : sécurisation de la Foire de la Bathie, contact sur le marché le dimanche, démantèlement de trafics de stupéfiants majeurs (avec dernièrement 75 kg de cannabis saisis par nos gendarmes), création du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) des communes de Sillingy et La Balme, services multiples de police route, gestion et intervention sur les rodéos urbains...

L'unité a également géré l'ensemble de la problématique des élections présidentielles, avec une forte demande de la population. Dernièrement, vos gendarmes ont assuré le bon fonctionnement des stations-services et ont ainsi évité de fortes tensions lors des pénuries.

Une unité très impliquée

La commune de La Balme dispose de l'unité à plus forte activité du bassin annécien. Une gendarmerie jeune, dynamique, agressive envers la délinquance et proche de sa population.

Une gendarmerie ouverte aux autres avec, notamment, l'intégration des jeunes de nos communes et du conseil municipal jeune lors des portes ouvertes, en présence du commandant de la brigade de proximité l'adjudant-chef LANAUD.

Une unité formée à tous les événements

Forte d'instructions régulières, la COB Annecy - Meythet - La Balme de Sillingy, est prête à affronter les risques de faible à très haute intensité grâce à des formations croisées et en lien avec les sapeur-pompiers, comme ces dernières semaines avec des exercices « naufragés de la route », pour anticiper les problèmes de neige massive et soudaine.

CONTACTS

Police pluricommunale de La Balme :

- 04 50 68 89 22
- police.municipale@labalmedesillingy.fr
- 13 route de Choisy, 74330 La Balme de Sillingy

Gendarmerie - brigade de La Balme :

- 04 50 68 89 60
- 1 route de Paris, 74330 La Balme de Sillingy



Retour en images sur les actions
des associations en 2022

Les Vétérans
du Basket

LA BALME EN FÊTES

Comité des fêtes de La Balme de Sillingy. Organisation et participation aux événements et manifestations de la commune, comme la fête de la musique ou la fête du lac.

✉ labalmeenfetes@gmail.com



LA MAISON FAMILIALE ET RURALE DE LA CATIE

La MFR de La Balme de Sillingy forme aux métiers de l'accompagnement des personnes, tout au long de la vie. Les formations en alternance s'adressent à un public de jeunes et d'adultes, permettant de travailler l'orientation, mais également l'insertion professionnelle ou encore la poursuite d'études. La pédagogie de l'alternance - partenariat avec les professionnels - s'applique à toutes nos formations, sous différents types de statut :

- 4^e et 3^e de l'Enseignement Agricole
- CAPA Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural
- BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires
- CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance, AEPE
- DE Accompagnant Éducatif et Social
- Conseiller Funéraire
- CAP Production et Service en Restauration
- Assistant Ressources Humaines

La MFR poursuit son travail de réponse aux besoins du territoire, tant dans la formation que dans l'animation de territoire.

✉ mfr.balme@mfr.asso.fr

🖱 www.mfr-labalme.fr



LES AMIS DE LA BALME

Le plaisir de se retrouver entre amis pour partager un bon moment au cours d'une sortie ou d'un bon repas. Renseignements auprès de Julia MICHELET au 06 71 67 58 98.



LES VÉTÉRANS DU BASKET

Les Vétérans du Basket sont avant tout un groupe d'amis, dont beaucoup d'anciens du BCBS et Balméens avant tout.

Ces vétérans des parquets se réunissent tous les vendredis soir pour passer un moment de convivialité et jouer au basket. L'association a également un but caritatif qui tient à coeur à ses adhérents en proposant deux manifestations par an (Foire de la Bathie et concours de pétanque), où la totalité des bénéfices est réservée à des enfants dans le besoin de soins pour palier à leurs handicaps.

✉ lesveteransdubasket



BASKET CLUB DE LA BALME DE SILLINGY

Le BCBS est une association à but non-lucratif constituée de licenciés et de membres pratiquant le basketball amateur sur la commune de La Balme de Sillingy. Il a pour vocation l'accompagnement et la formation des jeunes licenciés, futurs joueurs des équipes seniors. Le club accueille des joueurs de tout âge, allant de la catégorie U7 à Seniors et est doté d'une section loisirs. Les entraînements sont essentiellement encadrés par des bénévoles, à la Halle des Sports et de la Culture.

✉ basket.labalme@gmail.com

🖱 www.bcbs-basket.com



DANSE TWIRL ACADEMIA 74

Danse Twirl Academia 74 propose la pratique du twirling bâton, sport artistique et d'expression qui associe la gymnastique, la danse et la technique du maniement du bâton, le tout sur musique.

Le twirling-bâton se pratique à tout âge, et chacun peut trouver son niveau de pratique dès 3 ans !

Nous proposons une section mini twirl, une école de twirling et une section compétition tous niveaux, du débutant au niveau international.

Ce sport se pratique au masculin comme au féminin, en solo, en duo, en équipe ou en groupe.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !

✉ contact@dta74.com

🖱 www.dta74.com



DE COCON À PAPILLON

L'association « De cocon à papillon » a été créée en 2008 dans le but de favoriser les rencontres entre assistantes maternelles, d'organiser des activités pour les enfants accueillis et de répondre aux demandes des familles à la recherche d'une assistante maternelle. À ce jour, elle regroupe dix-sept assistantes maternelles et une cinquantaine d'enfants.

Tout au long de l'année, nous nous retrouvons les matins pour plusieurs activités : motricité, lecture, musique, peinture, pâte à sel, balades aux parcs, bibliothèque, etc. Mais aussi, nous faisons venir des intervenants professionnels de la petite enfance pour éveiller les tout-petits : yoga, éveil musical, histoires mises en scène, spectacles, etc.

Cette association permet aux enfants de créer un moment collectif. Ils sont ravis de retrouver leurs petits copains quelques matinées par semaine ! Les assistantes maternelles peuvent échanger sur leur pratique et rompre l'isolement professionnel.

✉ de.cocon.a.papillon74@gmail.com

🖱 www.assistantes-maternelles-de-cocon-a-papillon.e-monsite.com



HBC M'HAND-ALLAZ

Club familial à l'ambiance décontractée, le HBC M'Hand-Allaz propose une découverte, un apprentissage et une pratique du Handball pour un public jeune toutes catégories, allant de 6 à 14 ans, et adultes sur le territoire. Les séances d'entraînement sont confiées à des entraîneurs diplômés grâce à l'appui du Comité de Haute-Savoie de Handball.

Vous êtes parents, amis, sympathisants du Handball et vous souhaitez vous aussi pratiquer le Handball en toute décontraction, l'équipe loisirs accueille filles et garçons de plus de 16 ans un à deux soirs par semaine. Rejoignez-nous.

✉ bureau@hbc-mhandallaz.com

🖱 www.hbc-mhandallaz.com



ARTS MARTIAUX ET DÉFENSE PERSONNELLE

L'association Arts Martiaux de La Balme est une école d'arts Martiaux et de Multi-boxes. Elle propose la découverte, l'initiation et le perfectionnement des Arts samourai, ninja, ainsi que la Multi-boxes (Kick-boxing, Full contact, K1...), en loisirs ou en compétition à partir de 4 ans.

Plusieurs évènements seront organisés durant l'année dont la Warriors Kids Cup le 5 février prochain, une démonstration dans les écoles le 1^{er} avril et les Warriors Martial Cup le 3 juin.

✉ cristec-multiservices@orange.fr



CHORALE 3 P'TITES NOTES

La chorale « 3 P'tites Notes » de La Balme de Sillingy est composée d'environ 75 choristes, amateurs de chant. Créée en 1980, elle est dirigée par un chef de chœur passionné, Denis WOLF, depuis une vingtaine d'années.

C'est une chorale au répertoire contemporain, qui répète une fois par semaine à l'Espace 2000 dans une ambiance très conviviale. (Répétition le mardi de 20h15 à 22h15). Notre groupe vocal se produit régulièrement en concert, parfois avec la collaboration d'autres chorales, et les recettes des concerts sont reversées à des associations à visée caritative. Notre chœur est bien évidemment ouvert à tous ceux qui souhaiteraient le rejoindre ! Suivez notre actualité sur notre page Facebook : @TPN74 !

✉ tpn.president@gmail.com



COMITÉ DE JUMELAGE

Depuis 1984, l'association favorise les échanges culturels et sportifs avec la commune italienne de Colle-Umberto (Vénétie-Italie) et depuis 2005 avec les communes bretonnes de Bourg-Blanc et Coat-Méal, près de Brest (Finistère). Des animations toute l'année, comme des soirées dansantes, la Foire de la Bathie, ou encore des ventes d'huîtres à Noël permettent de financer le fonctionnement du comité de jumelage.

✉ comitejumelagelabalme@laposte.net



AS'ARTS

L'association propose des ateliers conviviaux de peinture et de dessin, basés sur l'entraide et pouvant parfois prendre la forme d'un cours en présence d'un professionnel afin de travailler une technique particulière.

Les ateliers ont lieu tous les mardis soir dans la salle des Aînés à l'Espace 2000 de La Balme de Sillingy. L'association propose également des cours pour enfants, animés par une adhérente.

Au cours de l'année, les adhérents ont également la possibilité de participer à des expositions et de visiter des galeries d'art.

Dernièrement, l'association a organisé l'exposition des artistes peintres amateurs sur le thème « Carnet de vacances », qui a eu lieu durant le marché de Noël de La Balme les 3 et 4 décembre 2022.

✉ info@asarts.fr

🖱 www.asarts.fr/contact-2/



LES MINI-FLÔTS

Existant depuis 1994, notre club était composé à l'origine uniquement d'adultes passionnés de modélisme. Très vite, celui-ci s'est tourné vers la transmission de cette passion vers les jeunes. Pour cela, afin de toucher un large public, les ados sont initiés dès l'âge de 10 ans au modélisme naval ainsi qu'à la navigation de modèles réduits de bateaux de tout type, sauf thermique. Le club fournit tout le nécessaire pour la construction d'un bateau type, à partir d'un plan que nous possédons. Seul, reviens à la charge des adhérents divers accessoires nécessaires à l'assemblage et pour faire naviguer le bateau. Pour construire le bateau, il aura appris à lire un plan à l'échelle, tracer, découper, clouer, percer, coller, assembler sur un chantier de construction. Et vous aurez aussi reçu des notions de perçage, de peinture à la bombe et d'électricité. Pour terminer, l'instant de vérité : la mise à l'eau de l'œuvre réalisée par vos propres mains (cotisation annuelle de 60 €).

Alors, si vous avez la fibre du modélisme et que vous voulez profiter d'une ambiance conviviale, n'hésitez plus et rejoignez-nous !

✉ lesminiflots74@orange.fr

🖱 www.lesminiflots74.fr



ÉCHANGE ET PARTAGE

Tricot, couture, bricolage, décoration, loisirs créatifs, loisirs culinaires, petites sorties et bonne humeur, c'est tout ça l'association Échange et partage !

Si cela vous tente, n'hésitez pas à contacter la présidente Mme Maggy VIROT.

✉ mdm1954@outlook.fr



LA BALME EQUILIBRE

En 2017, le Pôle Gériatrie de l'hôpital d'Annecy a lancé des ateliers de « gym douce seniors ». L'information a été diffusée largement par la Mairie. Les séances hebdomadaires sont assurées par un moniteur diplômé. Pour faire suite à ces ateliers, en 2020, les participants ont créé l'association « La Balme Equilibre ». Les séances hebdomadaires ont lieu à l'Oppidum. L'association privilégie des groupes restreints de participants(tes) aux séances hebdomadaires (une heure chaque vendredi). Le choix de petits groupes (environ 10 participants par groupe) a un but clair : permettre au moniteur d'accompagner chacun(e) dans les exercices.

La prévention, la volonté de permettre à chacun(e) de garder son autonomie le plus longtemps possible chez soi sont essentielles pour le meilleur bien-être de chacun(e). Et ceci dans le climat de convivialité.

✉ falchun.gabriel@orange.fr

LES CINQUANTENAIRES DE L'AN 2000

L'association Les cinquantenaires de l'an 2000 a pour objectif de créer des liens amicaux entre classards lors de repas, voyages...

✉ bulloz.jean@orange.fr



CLUB POUR TOUS

Le Club pour Tous est une association qui a été créée en 1977. Elle a pour vocation de permettre à TOUS d'accéder à des activités de loisirs, sportives ou culturelles.

Pour les plus sportifs, le club a développé des cours de fitness, de gym posturale, de step, de stretching et de gym dynamique ou douce pour nos aînés, mais il existe également des activités de bien-être comme le chi, le yoga, la sophrologie adulte, enfants et adolescents.

D'un point de vue culturel, le pôle musique accueille également des élèves pour apprendre le piano et la guitare. Le club a également la chance d'avoir un petit orchestre depuis l'année dernière. Nous espérons que le club perdurera encore... On vous le redit : nous avons besoin de vous.

✉ clubpourtous@orange.fr

🖱 clubpourtous.eklablog.com



CLASSIC MÉCANIQUE BALMÉENNE (C.M.B)

Et voilà, c'est reparti, après quelques années d'absence, la « Vintage Party » revient le 14 mai 2023, avec la collaboration des 3 APE de la commune et des bénévoles venant du milieu automobile.

Toujours dans le même esprit de convivialité, la Vintage Party 8 accueillera les voitures, motos, scooters, mobylettes, vélos rétro... et tout ce qui est en rapport avec la mécanique ancienne et d'exception de plus de 30 ans. Un espace « Bourse de pièces » sera mis à votre disposition. Entrée libre et gratuite pour les participants et les visiteurs. Buvette, restauration diverse, stands commerçants et animations pour les enfants seront proposés sur le site. L'ensemble des bénéfices sera reversé aux 3 APE.

De mars à septembre, les derniers dimanches de chaque mois, la C.M.B organise également un rassemblement matinal sur le parking du point relais au rond-point du lac de La Balme. Au programme, discussion sur la passion commune, mécanique ancienne...

✉ vintageparty@free.fr



MINI-MAM

Association regroupant 3 assistantes maternelles pouvant accueillir 10 enfants âgés de 0 à 3 ans.

✉ minimam74330@gmail.com



ADMR DES PETITES USSES & FIER

L'ADMR des Petites Usse & Fier est une association d'aide à la personne employant plus de 40 aides à domicile et auxiliaires de vie. Ces salariés interviennent, au quotidien, au domicile de 250 bénéficiaires, qu'ils soient âgés, en situation de handicap ou des familles fragilisées, pour les aider dans les actes de la vie quotidienne. L'association a également développé un service de livraison de repas et de petit bricolage/jardinage, pour s'adapter et répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires.

Plus qu'un métier, travailler à l'ADMR est une véritable aventure humaine. Une expérience unique tournée 100 % vers l'autre et son bien-être. Les métiers de l'aide à la personne sont devenus plus que jamais essentiels. Pour répondre à la demande croissante de nos Haut-Savoyards, nous sommes en recrutement actif afin de maintenir à domicile et soulager au quotidien un maximum de bénéficiaires.

Vous souhaitez plus de renseignements ? Vous êtes intéressés pour travailler à nos côtés ou intégrer notre équipe de bénévoles ? N'hésitez pas à contacter directement l'association !

✉ accueil.petites-usses@fede74.admr.org

🖱 www.fier-et-usses.com



LA RANDALLAZ

La Randallaz propose diverses activités tout au long de l'année :

- Les sorties loisirs d'hiver, tous les lundis du 01/01 au 31/03, l'association accompagne les adhérents sur les pistes de ski, les laissant pratiquer l'activité de leurs choix : ski de fond, raquettes ou simplement marche dans la neige
- La randonnée pédestre, tous les lundis du 01/04 au 31/10, encadrée par des animateurs dynamiques et compétents, essentiellement dans le 73, 74 et 01, avec 4 groupes de niveau
- La rando douce, tous les mardis matin du 01/04 au 31/10, pour ceux que ne peuvent plus beaucoup marcher, d'une durée maxi de 2h30
- La marche nordique, tous les jeudis matin du 01/04 au 31/10, pour ceux qui souhaitent se dépenser un peu plus et pratiquer une marche plus dynamique
- Le club participe aussi à l'entretien et au balisage des sentiers de randonnée de la CCFU.

✉ randallaz74@gmail.com

🖱 www.randallaz74@gmail.com



CLUB SPORTIF LA BALME

Le Club de football de La Balme de Sillingy accueille les enfants (garçons et filles) à partir de 5 ans, désireux de pratiquer le football dans un esprit familial. Nos 180 licenciés sont répartis au sein de nos 7 catégories d'âge, allant de U6 à Seniors, permettant un suivi et une progression adaptés de chaque membre. Nous disposons également d'infrastructures de grande qualité nous permettant d'axer notre travail de formation dans les meilleures conditions possibles.

✉ 520595@laurafoot.org

🖱 www.cs-labalme.footeo.com



BALME PÊCHE LOISIRS

L'association existe depuis le 7 janvier 1998. Elle a pour but l'organisation et le développement de la pêche, ainsi que la gestion de la faune aquatique. Le brochet, sandre, black bass, gardon, tanche, et la brème sont des empoisonnements annuels. La truite arc-en-ciel impose un déversement hebdomadaire de février à fin mai et de septembre (suivant la température du lac) à fin novembre. L'association assure la surveillance de la pêche, elle organise en partenariat avec la commune, des stages de découverte de la pêche pour les enfants du service Jeunesse, sur 6 mercredis matin. Elle organise également le concours de pêche à la truite « Challenge Favre d'Anne » au mois d'avril, et l'Enduro « Roger Vittoz » au mois d'août.

✉ info@balme-peche.com

🖱 www.balme-peche.com



FOCUS SUR LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Les associations de parents d'élèves des quatre écoles ont toutes pour objectif d'organiser des actions afin de récolter des fonds pour les activités de vos enfants.

Il se dessine une forte volonté de travailler ensemble, municipalité et APE, afin de mutualiser les moyens humains, financiers et techniques. Ainsi, plusieurs actions communes ont été programmées pour 2023 :

- Carnaval : samedi 18 février
- Chasse aux œufs : dimanche 2 avril
- Meeting de voitures anciennes : dimanche 14 mai



APE DE VINCY

L'APE des Marmousets de Vincy est une association de parents d'élèves conviviale et dynamique. En organisant divers événements, elle arrive à générer des bénéfices permettant de financer les projets d'activités scolaires pour les enfants du hameau.

✉ lesmarmousetsvincy@gmail.com
www.sites.google.com/site/apemarmousetsdevincy



APE D'AVULLY

L'APE Les Louveteaux d'Avully est une association de parents d'élèves qui organise tout au long de l'année des événements pour financer les activités sportives et culturelles des enfants des écoles d'Avully (matériel, sorties scolaires et intervenants...).

✉ ape.avully@gmail.com



APE DU MARAIS

L'APE Les Grenouilles du Marais est une association de parents d'élèves qui organise des manifestations et/ou des ventes afin de financer les activités scolaires des enfants des écoles du Marais (sorties scolaires, intervenants, matériel pour les ateliers...). L'objectif est également de créer et conserver des liens entre les parents d'élèves.

✉ ape.lesgrenouilles74@gmail.com





Tour d'horizon du service jeunesse et scolaire

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL JEUNE (CMJ)



POURQUOI UN CMJ ?

Le Conseil Municipal Jeune se compose d'enfants de CM1 et CM2 élus parmi leurs pairs au sein des trois écoles de la commune. Le CMJ est avant tout un outil d'apprentissage de la citoyenneté démocratique, responsable, et doit aider les jeunes à prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs. Il est un lieu d'expression et d'écoute, de dialogue et d'échanges avec les différents représentants politiques, un lieu d'action.

Pour répondre à sa vocation, le CMJ doit viser un certain nombre d'objectifs pour permettre aux jeunes de mener à bien leur mission :

- Connaître sa commune et les différents acteurs
- Apprendre à « gérer » un budget
- Permettre aux enfants de réfléchir et de s'impliquer dans la vie locale
- Donner aux jeunes conseillers la possibilité d'être entendus et de voir leurs projets se concrétiser
- Aborder des concepts d'instruction civique
- Développer l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités, et favoriser la reconnaissance

LE CMJ À PARIS

En juillet 2022, les jeunes élus ont eu le privilège de tenir leur dernière séance d'assemblée plénière au Sénat, à Paris, sur invitation de Cyril PELLEVAL, l'un des trois sénateurs haut-savoyards. Ce déplacement a été fortement apprécié autant par les enfants que par les élus et animatrices accompagnants. Ils ont pu également visiter cet édifice de la République et, en tant que futurs citoyens, ce moment a marqué leur mémoire.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX CONSEILLERS !

Pour cette nouvelle année, les candidats étaient nombreux et motivés, avec une profusion d'idées pour la commune. De beaux projets sont à venir.

Les élections des nouveaux conseillers municipaux jeunes se sont déroulées début octobre dans les trois groupes scolaires de la commune dans les mêmes conditions que pour les élections de leurs aînés : carte électorale, bulletins de vote, isoloir...

Les candidats ont pu réaliser leur campagne et présenter leurs projets avant que chaque élève ne passe aux urnes pour voter. Ainsi, 18 nouveaux membres ont été élus : 7 à l'école de Vincy, 6 à l'école d'Avully et 5 à l'école du Marais. Les onze CM1 de l'an dernier siègent pour une deuxième année.

Le conseil comprend donc un total de 29 membres, dont un mini-maire, Lucien CHAPUS, élève de l'école de Vincy, élu à l'issue de la première assemblée plénière.

Tout au long de l'année, les jeunes conseillers se réunissent en moyenne à raison de deux réunions mensuelles. Ils travaillent sur différents projets et participent aux cérémonies et manifestations communales.

Leur programme est organisé en lien avec les élus adultes et l'équipe d'animation pour aider les enfants à concrétiser leurs projets et comprendre quelles en sont les limites et possibilités, tant financières, qu'humaines et organisationnelles.

LES PROJETS À VENIR

Trois axes de travail ont été dégagés : la solidarité, la culture et les loisirs. Au programme cette année :

- L'organisation d'une boom pour les enfants
- La participation à la fête de la musique
- La participation à une collecte pour les animaux de la SPA
- La mise en place de bancs solidaires
- La création de jardins partagés
- L'organisation d'un tournoi de sport inter-famille
- La réalisation d'une ludothèque éphémère
- L'organisation de diverses expositions
- La réalisation d'un jeu de piste à travers la commune

En 2023, le conseil municipal jeune fêtera ses 25 ans. Ce sera l'occasion d'organiser une belle rétrospective et de réunir les anciens jeunes élus.



LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU SERVICE SCOLAIRE

GRUPE SCOLAIRE D'AVULLY

135

élèves sont accueillis en 6 classes

53

élèves en maternelle

82

élèves en élémentaire

Directrice : M^{me} ANGELINI



GRUPE SCOLAIRE DU MARAIS

264

élèves sont accueillis en 11 classes

Ecole maternelle

Ecole élémentaire

97

élèves répartis en 4 classes

167

élèves répartis en 7 classes

Directrice : M^{me} BOYAC

Directrice : M^{me} CROSET

GRUPE SCOLAIRE DE VINCY

142

élèves sont accueillis en 6 classes

60

élèves en maternelle

82

élèves en élémentaire

Directeur : M. MICHOTÉY



Cette année, une nouvelle classe a été ouverte sur la commune et attribuée à l'école de Vincy. De nouveaux enseignants ont intégré les groupes scolaires de Vincy (avec une ATSEM pour la nouvelle classe) et du Marais, dont la directrice de la maternelle.

NOUVEAUTÉ

Depuis la rentrée 2022, quand un enseignant est absent et que les parents ont connaissance de cette absence trop tard pour pouvoir annuler leur réservation de cantine, ils ont la possibilité de récupérer le repas auprès des agents de préparation en échange d'une décharge de responsabilité.

PRESTATAIRE DE REPAS : 1001 REPAS

Depuis septembre 2022, le prestataire de restauration scolaire 1001 Repas et la commune travaillent en étroite collaboration afin d'optimiser la qualité des repas proposés à nos enfants. Ainsi, une commission se réunit régulièrement pour goûter les nouveaux plats et participer à l'élaboration des menus.

Les agents ont également eu la possibilité de visiter les locaux et de découvrir ainsi l'ensemble de la chaîne d'élaboration des repas, leur permettant ainsi d'avoir une meilleure connaissance des produits qui arrivent dans les assiettes.

ÇA BOUGE AU CENTRE DE LOISIRS !



Le début de l'année 2022 est encore marqué par la COVID-19 et, pour le service Jeunesse, cela signifie la limitation des brassages. Face à ce constat et afin de protéger l'ensemble des acteurs scolaires, les municipalités de La Balme de Sillingy et de Sillingy ont fait le choix que chaque commune accueille uniquement les enfants domiciliés sur son territoire, les mercredis et les vacances scolaires.

Pour le service Jeunesse de la commune, cela a impliqué une réorganisation totale des équipes, avec l'accueil d'une nouvelle tranche d'âge : les 3 - 5 ans. Cette nouvelle organisation présente l'avantage de simplifier l'accueil des fratries pour les parents. On constate également que les enfants sont de plus en plus nombreux à fréquenter le centre de loisirs. Le secteur adolescent reste notamment très convoité par les jeunes Balméens.

DE PLUS EN PLUS D'ENFANTS AU CENTRE DE LOISIRS

ANNÉE 2021

1750 enfants balméens accueillis sur l'ensemble des vacances scolaires

(période de confinement durant les vacances de printemps)

Pas d'accueil d'enfants âgés de 3 à 5 ans

1480 enfants âgés de 6 à 10 ans accueillis

270 adolescents accueillis

ANNÉE 2022

4 185 enfants balméens accueillis sur l'ensemble des vacances scolaires

1 462 enfants âgés de 3 à 5 ans accueillis

2 306 enfants âgés de 6 à 10 ans accueillis

417 adolescents accueillis

Les enfants sont accueillis dans un cadre naturel, entre montagne et plan d'eau, où les animateurs savent mettre ce potentiel à disposition grâce aux différentes activités organisées au domaine du lac, dans la Mandallaz, mais aussi au centre-ville. Les animateurs regorgent d'idées et permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités en lien avec les associations de la commune, telles que le muai thâi ou encore l'escalade.

Pour cette nouvelle année, retrouvez l'ensemble des programmes avant chaque période de vacances scolaires sur notre site Internet.

LES NOUVEAUTÉS ET ÉVOLUTIONS À VENIR

- La restructuration du service Jeunesse avec la désignation de trois référents : secteur adolescent, secteur 6/10 ans et secteur 3/5 ans.
- La volonté de la part de la commune de développer le secteur adolescent, avec une intervention plus régulière au collège par le biais de permanences quotidiennes et sur différents temps par la mise en place d'un programme d'animation dédié lors des périodes de vacances scolaires, ainsi que les mercredis.
- Dans le but d'avoir une équipe professionnelle d'animateurs, la municipalité a décidé de créer un poste supplémentaire de 10^e animateur et offre la possibilité d'effectuer un apprentissage pour un BPJEPS (recrutement effectué mi-novembre) afin de renforcer l'équipe et les compétences. Elle a permis à un animateur d'obtenir son UC de direction et aux jeunes volontaires de s'inscrire pour le BAFA.
- Il est également prévu l'organisation de la formation aux premiers secours pour l'ensemble des agents.

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE POUR LE CENTRE DE LOISIRS

NEW!

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour le règlement des factures du mercredi et des vacances scolaires, vous pouvez, depuis septembre 2022, opter pour le prélèvement automatique. Le 5 de chaque mois, vous êtes prélevé automatiquement sur votre compte bancaire du montant figurant sur la facture que vous aurez préalablement reçue.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Adhérer au prélèvement automatique c'est simple, rapide, et accessible à tous : adieu chèques, oublis, retards... autant d'angoisses qui ne risquent plus de vous occasionner de lettre de rappel. Dans un premier temps, il vous faudra compléter un formulaire. Une fois votre formulaire rempli, il vous suffit de renvoyer à l'adresse service.scolaire@labalmedesillingy.fr votre R.I.B. Une fois celui-ci enregistré sur votre compte famille nous vous envoyons un mandat de prélèvement à nous retourner ensuite daté et signé. Le prélèvement commencera automatiquement à réception du mandat.

Attention, en cas de deux rejets de prélèvement non régularisés en fin de mois, dans la même année scolaire, vous ne pourrez plus être bénéficiaire du prélèvement automatique.

ET EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION ?

Si vous le souhaitez, et ce sans raisons particulières, il est possible de revenir au système traditionnel sur simple demande. Sans retour de votre part, l'autorisation de prélèvement automatique est reconduite automatiquement tous les ans. Afin que le prélèvement automatique s'effectue dans de bonnes conditions, pensez à bien informer le service Scolaire de toute modification.

Nous vous rappelons que ce service de prélèvement est également disponible pour les factures de cantine / garderie.



Toutes les infos pratiques c'est ici !

DEVENEZ ANIMATEUR AU CENTRE DE LOISIRS DE LA BALME !

Vous voulez être animateur dans des centres de loisirs ? Pour cela, il vous faut obtenir le BAFA : Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur.

Ce diplôme vous permet d'encadrer à titre non-professionnel, de façon occasionnelle, des jeunes âgés de 4 à 18 ans en accueils collectifs de mineurs pendant les vacances scolaires ou pendant les temps périscolaires.

Dès 16 ans, vous pouvez suivre une formation théorique et pratique payante. Son coût diffère selon les organismes de formation. Elle varie entre 500 et 1 000 €. Pour que chacun puisse avoir accès à cette formation, plusieurs organismes proposent une aide financière. Parmi eux :

- **La bourse du Conseil départemental**

Une bourse d'un montant de 250 € est versée aux jeunes Haut-Savoyards ayant suivi la formation conduisant au BAFA ayant effectué les deux stages réglementaires (théorique et approfondissement).

- **La bourse de la CAF**

Une aide de 200 € est prévue pour les jeunes ayant commencé leur formation théorique aux métiers de l'animation. Afin de les encourager à s'inscrire à la troisième étape (approfondissement ou qualification), la Caf verse une aide de 91,47 € au stagiaire pour toutes les thématiques sauf la petite enfance.

- **La bourse de la Région Auvergne Rhône-Alpes**

Avec la carte Pass'Région, une aide financière peut être versée jusqu'à 200 €.

De plus, en fonction de la situation de chacun, Pôle emploi, la Mutualité sociale agricole (MSA), le comité d'entreprise auxquels la personne ou ses parents appartient, peuvent aussi contribuer au financement de cette formation, se renseigner directement auprès de la structure concernée.

LA COMMUNE

RECHERCHE

RÉGULIÈREMENT DES animateurs BAFA

pour ses accueils périscolaires
et le centre de loisirs



Plus d'informations sur
www.labalmedesillingy.fr

Envoyez votre candidature au
service RH mutualisé de la CCFU : rh@ccfu.fr

C'EST L'HIVER !



MONOXYDE DE CARBONE : ÉVITEZ L'INTOXICATION

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore, toxique et très dangereux pour la santé. Ce gaz résulte d'une combustion incomplète, et ce, quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 300 personnes sont intoxiquées chaque année, entraînant malheureusement plusieurs décès.

Comment surviennent les intoxications ?

Les intoxications ont lieu dans le cas de mauvaise évacuation de fumée, de ventilation insuffisante dans la pièce où est installé l'appareil, ou encore de manque d'entretien des chaudières. Tous les types d'appareils à combustion, quel que soit le combustible utilisé, constituent une source potentielle de monoxyde de carbone (chauffe-eau, inserts de cheminées, poêles, chauffages mobiles d'appoint, cuisinières, groupes électrogènes, etc.).

Comment être en sécurité chez moi ?

Avant et pendant l'hiver, il est indispensable de respecter quelques règles de sécurité :

- faites vérifier vos installations par un professionnel qualifié
- faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an,
- aérez votre logement
- ne bouchez jamais les entrées d'air
- n'utilisez jamais les chauffages d'appoint en continu (ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence)
- si vous venez d'acquérir ou d'installer un nouvel appareil de chauffage, veillez à vous assurer auprès d'un professionnel qualifié de la bonne installation et du bon fonctionnement de l'appareil avant sa mise en service

GAZ INVISIBLE ET INODORE, LE MONOXYDE DE CARBONE PEUT ÊTRE MORTEL



POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

AÉRER TOUS LES JOURS

Chauffage d'appoint non électrique
2H MAXIMUM EN CONTINU

INTERDIT EN INTÉRIEUR
Groupe électrogène, barbecue et braseiro à installer en dehors du logement

Tous les ans, faites vérifier vos appareils de chauffage et chaudière par un professionnel.

N'utilisez jamais vos appareils de cuisson pour vous chauffer.



PLUS D'INFOS

auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

INTOXICATION : LES SYMPTÔMES

Maux de tête, fatigue et nausées apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes. Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il est donc important d'agir très vite.

En cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les lieux et appelez les secours (15, 18 ou 112 et 114 pour les personnes malentendantes).

ECOWATT, VOTRE MÉTÉO DE L'ÉLECTRICITÉ



La crise énergétique actuelle et le rythme de redémarrage des centrales nucléaires françaises amènent cet hiver un risque de tension accrue sur le système électrique.

La maîtrise de la consommation est le principal levier pour améliorer la sécurité d'approvisionnement pour l'hiver. Ainsi, le gestionnaire du réseau électrique français RTE, a mis en place un dispositif citoyen nommé « EcoWatt », pour permettre aux Français de consommer l'électricité au bon moment et ainsi de réduire les risques de coupure d'électricité en France.

Véritable météo de l'électricité, EcoWatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. À chaque instant, des signaux couleurs guident les consommateurs pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation nationale d'électricité.

Cet hiver, nous risquons d'être confrontés à des coupures d'électricité. L'ensemble des gestionnaires de réseau public d'électricité recevront donc lors de la confirmation d'un jour rouge, et en extrême recours, un ordre d'activation du délestage de la part de RTE. Le délestage est défini comme étant une coupure temporairement ciblée de l'alimentation électrique d'une partie des usagés raccordés au réseau public de distribution d'électricité. Ces délestages interviendront sur une durée maximale de 2 heures et sur les périodes les plus électriquement chargées de la journée. Le délestage peut se produire à plusieurs reprises à jour successifs, c'est ce qu'on appelle le délestage tournant.

Associez-vous à EcoWatt, en vous inscrivant sur le site www.monecowatt.fr ou en téléchargeant l'application « EcoWatt » pour recevoir en temps réel les alertes par SMS.

AGIR... MAIS AU BON MOMENT

EcoWatt vous permet de savoir à quel moment agir pour éviter les coupures.

De manière générale, en hiver, il y a deux moments dans la journée où la consommation des habitants augmente fortement :

- Entre 8h et 13h, au moment où les Français débutent leur journée et lorsque l'activité économique s'accroît
- Entre 18h et 20h, notamment lorsque les Français regagnent leur domicile

C'est donc durant ces périodes qu'il est particulièrement important de réduire sa consommation lorsque cela est possible.

- En baissant sa consommation : chauffage ou éclairage par exemple
- En décalant sa consommation : recharge des voitures électriques en dehors des pointes, report d'un process industriel, etc

Durant les pics de consommation, en hiver, le plus efficace est d'agir sur :

- Le chauffage
- L'éclairage
- L'utilisation des appareils électroménagers
- Décaler certains usages domestiques comme le lave-vaisselle ou la machine à laver

L'accès aux signaux EcoWatt via une API est ouvert à tous. Ces signaux d'alerte peuvent prendre 3 couleurs :

- Signal vert : consommation normale
- Signal orange : système électrique tendu, mais pas de risque de coupures. Les écogestes sont les bienvenus
- Signal rouge : système électrique très tendu. Situation de mise en délestage tournant

CHEZ VOUS, ADOPTEZ DES ÉCOGESTES SIMPLES

Pour les particuliers, de nombreux éco gestes sont répertoriés et promus régulièrement, pour autant, ils sont rarement présentés sous l'angle de la puissance appelée. Il peut ainsi être difficile d'évaluer la priorité à accorder à tel ou tel éco geste ainsi que les effets sur le système électrique s'ils sont mis en œuvre par un grand nombre de ménages. La liste ci-dessous vise à apporter cet angle de vue, en proposant les éco gestes par ordre d'efficacité et de pertinence au regard de la problématique d'une baisse rapide de la puissance électrique.

		Impact estimé de l'action	
		matin (8h-13h)	soir (18h-20h)
Economiser l'énergie	Levier d'action sur la demande		
	 Réduire la consigne de température de chauffage Réduire la température de consigne du chauffage à 19°C dans les pièces occupées et la réduire encore plus en cas d'absence. Si l'ensemble des foyers français chauffés à l'électricité baissent la température d'un degré en moyenne, cela permettrait à une baisse d'environ 3 TWh d'électricité sur une année	1,3 GW	1,6 GW
	 Généraliser l'éclairage LED Les deux tiers environ des points lumineux chez les ménages sont constitués de LED, technologie dont l'essor a été rapide ces dernières années. Si la moitié des points lumineux qui ne le sont pas encore étaient convertis à la technologie LED, cela permettrait d'économiser plus de 1,2 TWh par an	0,2 GW <i>entre 8h et 9h</i>	0,5 GW
	 Adopter de bonnes pratiques pour la cuisson Couvrir les poêles et casseroles peut sembler anodin, mais rend la cuisson plus rapide. Il est aussi conseillé de couper les plaques ou le four avant la fin de cuisson et de décongeler les aliments à l'avance. Adopter ces pratiques permet d'économiser environ 25% d'énergie par cuisson. Si un quart des ménages équipés d'appareils de cuisson électriques réalisaient ce geste, cela économiserait 400 GWh chaque année.	0,1 GW	0,2 GW
	 Réduire l'utilisation d'eau chaude sanitaire L'utilisation de mousseurs, réducteurs de débit, mitigeurs à butée ou mitigeurs thermostatiques permet une baisse de 30% de la consommation d'eau et donc d'électricité, sans perte de confort. Si 20% des ménages installait de tels équipements, cela économiserait 1,3 TWh par an	<i>Quelques dizaines de MW</i>	0,1 GW
 Limiter la température de production d'eau chaude sanitaire Programmer la température d'eau chaude entre 50°C et 55°C limite la consommation électrique sans risque sanitaire. Si 20% des ménages baissent de 5°C la température de consigne de l'eau chaude, cela générerait une économie annuelle d'environ 600 GWh	<i>Quelques dizaines de MW</i>	<i>Quelques dizaines de MW</i>	
Consommer au meilleur moment	 Produire l'eau chaude sanitaire pendant les heures creuses Un chauffe-eau non asservi soutire de l'ordre de 300 W entre 8 et 10h et entre 18 et 20h, alors qu'un chauffe-eau asservi est à l'arrêt. Basculer 5% des ménages équipés de chauffe-eau électriques en mode asservi permettrait de réduire leurs appels de puissance le matin et le soir	0,2 GW <i>entre 8h et 10h</i>	0,2 GW
	 Décaler certains usages domestiques Un tarif heures pleines/heures creuses incite à décaler ses usages en heures creuses. Si un quart des ménages disposant de ce tarif faisaient fonctionner les équipements de lavage aux heures creuses, cela réduirait les appels de puissance sur les périodes les plus chargées de la journée	0,2 GW	0,2 GW
	 Recharger les véhicules électriques pendant les heures creuses Si 100 000 véhicules électriques basculaient d'une charge naturelle à une charge en heures creuses (au travers d'une borne pilotée automatiquement par exemple), cela réduirait l'appel de puissance moyen le soir, lorsque les particuliers regagnent leur domicile	<i>négligeable</i>	0,1 GW
Ecowatt rouge	 Baisser la température de consigne du chauffage d'un degré supplémentaire Réduire exceptionnellement la température de chauffage les jours Ecowatt rouge au prix d'une baisse de confort permettrait un gain supplémentaire sur la puissance appelée. Si la moitié des foyers français chauffés à l'électricité baissent en moyenne la température d'un degré supplémentaire, cela pourrait contribuer à alléger la charge du système	0,7 GW	0,8 GW
	 Décaler certains usages domestiques Un appel aux ménages (y compris ceux ne disposant pas d'un tarif HP/HC) pour qu'ils décalent leurs usages domestiques (lavage, repassage...) en dehors des heures 8h- 13h et entre 18h-20h pourrait soulager le système électrique. On suppose qu'un quart des ménages répondraient favorablement	0,3 GW	0,3 GW
	 Modérer l'utilisation des appareils de cuisson La cuisson contribue fortement à la pointe du soir. En modérer l'utilisation sur les heures chargées serait donc bénéfique. Si un quart des ménages équipés de cuisson électrique en réduisait de moitié l'usage le midi et le soir, cela pourrait représenter un gain très significatif	0,4 GW <i>le midi</i>	0,6 GW
	 Éteindre les lumières non utilisées Si tous les foyers français éteignaient une ampoule allumée inutilement chez eux, cela représenterait un gain de puissance de l'ordre de 0,5 GW le soir		0,6 GW
	 Recharger les véhicules électriques en heures creuses Les jours Ecowatt rouge, les propriétaires de véhicules électriques dont la recharge n'est pas pilotée automatiquement en heures creuses sont invités à recharger leur véhicules après 20h ou les jours précédents/suivants. On suppose que 100 000 ménages équipés répondent favorablement	<i>négligeable</i>	0,1 GW

GARDONS LE LIEN !

LA PARTICIPATION CITOYENNE

La commune de La Balme de Sillingy s'est engagée depuis cinq ans dans le dispositif de participation citoyenne qui s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la Gendarmerie nationale.

Ce dispositif consiste à mettre en relation des habitants volontaires de la commune avec un interlocuteur privilégié au sein de la Brigade de La Balme afin de favoriser l'échange d'informations relatives à la sécurité sur la commune.

Instaurée dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, la participation citoyenne encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Les référents de quartiers ont avant tout un rôle d'information, ils n'ont pas vocation à se substituer à la Gendarmerie, ils complètent les autres actions de prévention de la délinquance conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, vidéo-protection, actions de la police pluricommunale...).



DEVENIR RÉFÉRENT(E)

Si vous êtes intéressé(e) pour devenir référent(e) de quartier, vous pouvez contacter le service Proximité :

- service.proximite@labalmedesillingy.fr
- 04 50 68 78 70



RESTEZ CONNECTÉS AVEC L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

La diffusion et la transparence de l'information sont l'une des priorités de l'équipe municipale. Pour se sentir bien dans sa ville, il est essentiel de savoir ce qu'il s'y passe.

Pour cela, plusieurs biais d'information sont à la disposition des Balméens :

- Le bulletin municipal, distribué deux fois par an en janvier et en juillet dans les boîtes aux lettres
- Le journal « Au Cœur de La Balme », distribué deux fois par an en avril et en septembre dans les boîtes aux lettres
- Le site Internet : régulièrement mis à jour, il reprend les informations pratiques, mais également l'ensemble des actualités et de l'agenda de la commune
- La newsletter qui vous permet de recevoir 2 fois par mois une synthèse des principales actualités, des travaux et de l'agenda dans vos boîtes mail
- La page Facebook (Mairie de La Balme de Sillingy) sur laquelle vous retrouvez en instantané les informations qui rythment la vie de notre commune

Rejoignez-nous sur Facebook « Mairie de La Balme de Sillingy » et inscrivez-vous à la newsletter en renseignant votre adresse mail en bas à droite du site Internet de la commune : www.labalmedesillingy.fr.

LES ÉQUIPEMENTS HIVERNAUX OBLIGATOIRES À LA BALME

Avec l'arrivée de l'hiver, les conditions climatiques changent : la neige et le verglas s'invitent fréquemment sur nos routes. Aussi, afin d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers et de limiter le blocage des routes, surtout en cas de chutes de neige et de verglas, il est désormais obligatoire, du 1^{er} novembre au 31 mars, de doter votre véhicule d'équipements hivernaux spéciaux pour pouvoir circuler sur certains des réseaux routiers de Haute-Savoie.

Deux-cent-soixante-dix-neuf communes, dont La Balme de Sillingy, sont concernées dans le département de la Haute-Savoie.

Ainsi, durant cette période, votre véhicule doit disposer de 4 pneus hiver ou 4 pneus 4 saisons homologués 3PMSF (symbole d'un flocon dans une montagne) ou bien d'une paire de chaînes neige ou d'une paire de chaussettes neige à monter sur au moins 2 roues motrices.

L'obligation d'équipements concerne les véhicules légers et utilitaires, les camping-cars, les poids-lourds et les autocars. Pour tout connaître des dispositions en vigueur, vous pouvez consulter l'infographie ci-dessous et vous référer à l'arrêté n°DDT-2021-1275 du 30 septembre 2021 disponible sur www.haute-savoie.gouv.fr.

Équipements hivernaux obligatoires en Haute-Savoie, dès le 1^{er} novembre

Juqu'au 31 mars, à chaque véhicule, ses équipements obligatoires :

Véhicules légers, utilitaires et camping-cars	Dans votre véhicule, chaînes à neige ou chaussettes à neige pour au moins 2 roues motrices	OU	4 pneus hiver
Autocars, autobus et poids-lourds sans remorque ni semi-remorque	Dans votre véhicule, dispositifs antidérapants amovibles pour au moins 2 roues motrices	OU	Au moins 2 pneus hiver sur les roues directrices + Au moins 2 pneus hiver sur les roues motrices
Poids-lourds avec remorque ou semi-remorque	Dans votre véhicule, dispositifs antidérapants amovibles pour au moins 2 roues motrices		

Une nouvelle signalisation

Qu'est-ce qu'un pneu hiver ?

Pneus hiver : pneus relevant de l'appellation "3PMSF" (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du "symbole alpin" et de l'un des marquages "M+S", "M.S" ou "M&S".

Jusqu'au 1^{er} novembre 2024, les pneus uniquement marqués "M+S" seront tolérés.

Pneus 4 saisons (4S, All Weather, All Season) : pour être considérés comme pneus hiver, ils doivent être estampillés "PMSF" ou au minimum "M+S".

Préfecture de la Haute-Savoie

Les nouveautés de la CCFU



UN FUTUR PÔLE INTERCOMMUNAL DES SERVICES À LA PERSONNE



La CCFU et la commune de La Balme de Sillingy ont conjointement engagé le projet de construction d'un pôle intercommunal de services à la personne.

Situé au niveau de la route de Paris, face à La Poste, ce pôle accueillera les nouveaux locaux de France Services, la nouvelle crèche de La Balme de Sillingy et un espace de bureaux dédié aux partenaires sociaux.

Ce projet est le fruit d'une phase de réflexion menée depuis une année suite à l'ouverture de France Services, installée dans des locaux mis à disposition provisoirement par la commune.

Un besoin de locaux est également identifié pour accueillir la nouvelle crèche de La Balme afin de proposer un équipement adapté et fonctionnel et d'augmenter le nombre de places d'accueil.

Enfin, face au besoin grandissant de services d'accompagnement à la personne, l'idée est de regrouper les partenaires sociaux au sein d'un même lieu afin de favoriser les échanges et simplifier les démarches pour les usagers.

Après une première phase de définition du programme, un concours visant à retenir l'équipe de maîtrise d'oeuvre a été organisé. L'Atelier BOIDEVAIX a été désigné lauréat, avec un projet sobre et efficace, dont l'architecture bioclimatique est bien intégrée à l'environnement local.

JANVIER 2022 > MARS 2022
DÉFINITION DU PROGRAMME



AVRIL 2022 > SEPTEMBRE 2022
ORGANISATION DU CONCOURS DE
MAÎTRE D'OEUVRE



FIN SEPTEMBRE 2022
CHOIX DE L'ÉQUIPE DE MAÎTRISE
D'OEUVRE



OCTOBRE 2022
DÉMARRAGE DES ÉTUDES



OCTOBRE 2023
DÉMARRAGE DES TRAVAUX



1^{ER} TRIMESTRE 2025
MISE EN SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT

TRIER DEVIENT PLUS SIMPLE !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, **TRIER devient + SIMPLE !**

Dans le **CONTENEUR JAUNE**, tous les emballages et tous les papiers se trient !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le geste de tri des habitants est simplifié : vous pouvez désormais déposer dans votre bac de tri tous les emballages et tous les papiers. Les pots de yaourt, blisters, sacs en plastique, barquettes, tubes de dentifrice, briques alimentaires, capsules de café... vidés de leur contenu sans les laver, vont dans le conteneur jaune.

Si c'est un emballage, je le trie !



Pourquoi changer les consignes de tri ?

Il s'agit d'abord d'une obligation réglementaire fixée par les Lois de Transition Énergétique (LTECV) et anti-gaspillage (AGEC).

Ce changement permet également de lever les doutes, exprimés par 4 Français sur 5, au moment de trier leurs emballages.

Les emballages en plastique, tels que le blister, la barquette, le film plastique, le tube de dentifrice, le pot de yaourt, etc... constituent les erreurs de tri les plus fréquentes, même chez les bons trieurs.

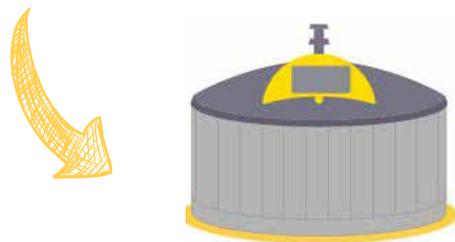
En simplifiant les consignes des emballages en plastique, nous permettons aux Français de ne plus se poser de question. Ainsi, nous pouvons attendre un geste de tri plus systématique car plus assuré : tous les emballages sont à déposer dans le bac de tri quelle que soit leur matière.

La simplification du tri permet-elle vraiment de recycler plus ?

Oui ! Dans les territoires où le tri est simplifié, nous trions 3 kg supplémentaires par an et par habitant.

Finis les doutes ! C'est simple :

- 1 C'est un emballage ? Dans le bac à tri !
- 2 Pot de yaourt, boîte de conserve, pot de confiture... pas besoin de le laver, il suffit de le vider.
- 3 Déposez vos emballages en vrac dans le bac de tri sans les imbriquer.



À SAVOIR

Pour accompagner les habitants dans leur nouveau geste de tri, un courrier d'information avec les nouvelles consignes et incluant un mémo-tri sera distribué dans les boîtes aux lettres



Nos joies, nos peines



LA FAMILLE S'AGRANDIE

41 naissances en 2022 (arrêté au 23 novembre)

DUBOURNET Léonard, le 26 mars
 BONFORT HERVÉ Léonore, le 4 mai
 LEGON Albane, le 12 mai
 REVOL Julia, le 28 mai
 CASSAGNERES Ambre, le 6 juin
 GRELLIER Maddy, le 11 juin
 GENOUD Maxence, le 17 juin
 MEYER BANDIERA Luna, le 19 juin
 GARNIER Lenny, le 12 août
 VITTOZ Maxime, le 30 août
 MOUCHEROUD Catalina, le 9 septembre
 DE ALMEIDA Nélya, le 14 septembre
 CAEN Alicia, le 24 septembre



ILS SE SONT MARIÉS

15 mariages en 2022 (arrêté au 20 décembre)

SACRÉ Cyril & MORT Marie, le 26 mars
 CAZAMPOURE Thoma & NAKI Nassim, le 21 mai
 LAFFIN Charly & GUILLOT Mylène, le 21 mai
 BONAZZI Robin & NICOLOVICI Coraline, le 18 juin
 BATAILLARD David & LEPRÉTRE Laurie, le 18 juin
 CUTTAZ David & DORI Béatrice, le 2 juillet
 SCHUMACHER Benjamin & POCHAT DE
 BERNARDO Marion, le 15 juillet
 CHINOT Quentin & SAULNIER Madleen, le 23 juillet
 LE JEUNE Benoit & VENDETTI Alexia, le 27 août
 GAUTHERON Lucas et ZANGHI Elizabeth, le 24
 septembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS

29 décès en 2022 (arrêté au 18 décembre)

DAVOINE Marcelle veuve GODDET, le 9 janvier
 BOSA Mario, le 19 janvier
 ROUX Hervé, le 24 janvier
 BOSETTI Gérald, le 31 janvier
 BOSSAY Odette veuve BOZON, le 8 février
 METRAL Nadine épouse MARTEAU, le 12 février
 TOURNIER Gilbert, le 21 février
 BARBER Jacques, le 7 mars
 CHOURAIFI Tarik, le 7 mars
 SOTTAS Albert, le 13 mars
 DELORY MENU Sylvie, le 28 mars
 CROUZET Yves, le 29 mars
 LACROIX Marcelle veuve DAVOINE, le 2 avril
 PYRÉE Gishlaine épouse DURET, le 10 avril
 ROBERT René, le 21 avril
 BEY Odette épouse VUILLERMOZ, le 28 mai
 JACQ André, le 27 juin
 CEBRIAN MARTINEZ Isabel veuve BAUTISTA TERUEL,
 le 26 juillet
 CUTTAZ David, le 1^{er} août
 HENRY Colette veuve GIORGIONE, le 7 août
 BESGA Marie épouse MERMILLOD-BLARDET, le 11 août
 CHAMAY François, le 25 septembre
 BELLEMIN Nathalie épouse TARARE, le 28 septembre
 NETZER Joseph, le 3 octobre
 QUILICHINI Robert, le 5 octobre
 PETTEX Pascal, le 14 octobre
 DÉCARPIGNY Béatrice épouse BRASSET, le 19 octobre
 NICOUUD Joséphine veuve MUGNIER, le 25 octobre
 FROMENTEAU Gilbert, le 24 novembre
 CARVAILLO Philippe, le 7 décembre

À SAVOIR

Seuls les couples ayant donné leur accord sont nommés dans la catégorie « Ils se sont mariés » et seuls les enfants dont les parents ont donné leur accord sont nommés dans la catégorie « La famille s'agrandie ».

L'EXPRESSION DE LA MINORITÉ

L'équipe minoritaire vous souhaite une excellente année 2023, pour vous et tous vos proches.

Suite aux élections municipales de 2020, des colistiers élus de la minorité s'étaient engagés à laisser leur place au tiers du mandat aux collègues de la liste, habitant La Balme, qui n'avaient jamais été élus et qui souhaitaient connaître et apprendre le rôle de conseiller municipal.

C'est ainsi que Alain BURGARD, Marie-Joëlle BONNARD, Pascal RIBIER succèdent à Guy MORT, Valérie BOISSEAU-BALIVET et Cathy FAURÉ.

QUE DIRE À MI-MANDAT ?

On ne peut que constater abandons et retards sur les projets structurants de la commune et de la CCFU.

Territoire zéro chômeur

C'était l'occasion unique d'offrir à chaque personne privée d'emploi un CDI pour faire ce qu'il voulait comme travail.

La déchetterie

Initialement prévue à la suite de la zone de Lompraz, construite et exploitée en DSP (délégation de service public), cette dernière aurait pu ouvrir en 2023, à la charge du délégant, sans coût pour la population. Malheureusement abandonné par l'équipe majoritaire pour répondre à des propriétaires terriens plus intéressés par leurs intérêts personnels que l'intérêt général, le projet voit les coûts qui le concernent monter en flèche.

Aujourd'hui, le coût de la participation à la déchetterie d'Annecy-Auchan est de **469 516 €** soit **233 730 €** de plus qu'en 2020, environ **30 €** par foyer alors que la grande majorité de la population fait des efforts pour trier ces déchets.

Pourquoi cette augmentation ?

L'agglomération d'Annecy ne contrôle pas les entrées de la déchetterie actuelle et chacun, quelle que soit sa commune d'origine, peut y déposer ses déchets. Nous payons donc pour une grande partie des habitants de l'agglomération d'Annecy ou d'ailleurs.

Il serait temps que la vice-présidente en charge de la gestion des déchets à la CCFU exige un contrôle des entrées de la déchetterie actuelle. Car, dans ces conditions, la participation annuelle à la déchetterie de (**469 516 €**) ne va pas diminuer.

De plus, l'abandon de la construction en DSP (délégation de service public), impose à la CCFU de payer sa réalisation : projet = + de 2 573 350 €.

- Le retard dans la construction
C'est un surcoût de plus d'un million d'euros pour les contribuables de la CCFU.
- La nouvelle implantation est prévue en bordure de ruisseau, dans une zone inondable, ce qui implique travaux et frais supplémentaires.

Selon nous, ce dossier, traité de cette manière, est une véritable erreur de stratégie qui va coûter en investissement et fonctionnement des centaines de milliers d'euros.

Les élus du précédent mandat avaient travaillé sur un projet novateur que vous pouvez découvrir sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=V8nVCXbSLUo>

Son coût de fonctionnement pour la collectivité était, en 2019, de moins de 100 000 €. Il n'est pas trop tard pour agir et interpeller les élus des communes de la CCFU !

Brigitte TERRIER, Marie-Joëlle BONNARD, Pierre BANNES, Alain BURGARD, Pascal RIBIER, Pascal ADANI, François DAVIET



L'EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

SAVOIR GARDER LE CAP !

Alors que notre société est entrée dans une période pleine d'incertitudes où se mêlent inflation, inquiétude sanitaire, crise énergétique et climatique, notre commune n'est pas épargnée par les difficultés. Nous devons ainsi faire face à une augmentation fulgurante de notre facture énergétique et à un accroissement significatif du coût des matières premières surenchérisant l'impact financier de nos projets.

Un nouveau défi de plus pour notre équipe majoritaire... Il serait aisé de se lamenter et de se recroqueviller sur nos acquis. Telle n'est pas notre conviction !

La difficulté de recrutement dans le service jeunesse et scolaire, réel problème du quotidien mettant à mal le bon fonctionnement et l'assurance d'un service public nécessaire et indispensable à notre commune, nous rappelle que le programme Territoire Zéro Chômeur ne peut décentement répondre à un tel besoin puisque ces problématiques persistantes d'emploi ne sont jamais réglées au sein de notre commune malgré la volonté d'employer majoritairement des personnes du territoire et de les former.

Quant à la déchèterie intercommunale, ou l'intox de la fausse vérité, un tel équipement n'aurait pu voir le jour dans la zone de Lompraz sans expropriation des très nombreux propriétaires, opposés au projet initial. À l'heure actuelle, la CCFU est, elle, bien propriétaire des terrains qui accueilleront la future déchèterie dont le projet a pris du retard suite à une étude environnementale indispensable.

Même à mi-mandat, il est toujours d'actualité de rétablir la vérité !

Alors que nos projets prennent forme aux quatre coins de la commune (pumptrack, mobilier urbain autour du lac, centre-bourg, sécurisation des abords des écoles, cimetière, vestiaires du foot, crèche...), alors que nous avons réussi à donner un nouvel élan à la vie sociale et culturelle (Foire de la Bathie, Fête de la Musique, Marché de Noël, Fête des familles, Micro Folie, Goûter des Aînés...), les investissements en matière d'économie d'énergie sont notre priorité. À l'heure où chaque collectivité prépare son plan de sobriété énergétique, La Balme de Sillingy avait fait le choix de l'extinction de l'éclairage public la nuit faisant ainsi une économie de 30 % sur sa facture.

Cela nous contraint cependant à être vigilants sur l'équilibre financier de nos dépenses et de nos investissements, à être exigeants avec nos partenaires (CCFU, Conseil départemental, Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes...), à chercher là où c'est possible des financements extérieurs (partenariat avec d'autres collectivités, subventions...), mais il ne peut être question de ralentir cette dynamique. Ainsi, nous réussirons à boucler le budget communal sans piocher dans le portefeuille des Balméens.

Nous, élus majoritaires sommes constamment sur le terrain auprès des habitants, des associations, des acteurs et partenaires de la commune pour œuvrer en ce sens. Notre conviction est affirmée : ne pas transiger avec le bien-être des Balméens et rester mobilisés pour permettre plein d'autres beaux projets pour la seconde moitié de notre mandat.

Comptez sur nous ! Belle année 2023 !



nfos diverses

LIGNE 22 : LIAISON ANNECY-VALSERHÔNE EN PASSANT PAR LA BALME DE SILLINGY.

La Région assure des liaisons régulières en car à destination d'Annecy et de Bellegarde. Trois arrêts de bus sont installés sur la commune : devant la Gendarmerie, en face du supermarché Casino et au niveau du parking relais du lac.

Vous pouvez acheter vos billets dans le bus, en faisant l'appoint, ou à la gare routière d'Annecy, rue de l'Industrie (face au pôle SIBRA). Retrouvez le guichet Lihsa dans le hall du Pôle d'Échanges Multimodal.

Les horaires de bus de la ligne 22 sont consultables sur le site Internet de La Balme : www.labalmedesillingy.fr, ou en vous procurant un dépliant papier au guichet Lihsa.



CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Pour rappel, la mairie de La Balme de Sillingy n'est pas équipée pour établir vos passeports ou vos cartes d'identité. Vous pouvez remplir une pré-demande en ligne (passeport et/ou carte d'identité sur le site service-public.fr) puis contacter une des mairies suivantes pour prendre un rendez-vous : Épagny Metz-Tessy, Frangy, Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier ou Seynod.

PENSEZ AU TIMBRE FISCAL ÉLECTRONIQUE

Le timbre fiscal électronique est disponible pour toutes vos démarches en mairie et préfecture, et plus particulièrement pour vos demandes d'attestation d'accueil à la mairie de La Balme.

Vous pouvez acheter votre timbre fiscal électronique en quelques clics et sans avoir à vous déplacer, sur www.timbres.impots.gouv.fr.

A l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevrez immédiatement votre timbre par sms ou courriel selon votre choix et devrez présenter ce document à la mairie, ou l'imprimer si possible. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.service-public.fr.

OBJETS PERDUS/TROUVÉS ? PASSEZ À LA MAIRIE !

Chaque semaine, les agents de la mairie récupèrent plusieurs objets trouvés dans la rue : porte-monnaie, lunettes, bijoux et clés sont les objets qui nous reviennent le plus souvent ! Nous recevons également beaucoup de déclarations d'objets perdus par des Balméens ou des personnes de passage sur notre commune.

Si vous trouvez un objet, il est très important de le déposer à l'accueil de la mairie pour que nous puissions retrouver son propriétaire.

Si vous avez perdu un objet, n'hésitez pas à contacter la police pluricommunale ou l'accueil de la mairie pour nous le signaler.

CONTACTS

- Police pluricommunale : 04 50 68 89 22
- Accueil de la mairie en cas d'impossibilité de joindre la police : 04 50 68 89 02
- mairie@labalmedesillingy.fr

COORDONNÉES DES SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE - ÉTAT CIVIL

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Contact : 04 50 68 89 02 - mairie@labalmedesillingy.fr
www.labalmedesillingy.fr
Facebook : Mairie de la Balme de Sillingy
Adresse : 13 Route de Choisy
74 330 LA BALME DE SILLINGY

CCAS (SOCIAL - LOGEMENT)

Accueil du public le lundi et vendredi matin, mardi en journée, et jeudi après-midi. Sur rendez-vous le lundi et vendredi après-midi, et le mercredi et jeudi matin

Contact : 04 80 73 00 23

mairie.ccas@labalmedesillingy.fr

Adresse : Maison des services – 4 rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

SCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Mercredi de 8h30 à 12h00

Contact : 04 50 68 07 07

service.scolaire@labalmedesillingy.fr

Adresse : Espace 2000 – Rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

JEUNESSE

Contact : 04 50 77 06 34

espace2000@labalmedesillingy.fr

Adresse : Espace 2000 – Rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 15h30 - 18h30

Mercredi : 9h30 - 12h00 et 15h00 - 18h00

Vendredi : 15h00 - 18h00

Samedi : 9h30 - 12h00

Aménagement des horaires en saison estivale

Contact : 04 50 77 06 38 – bibli@labalmedesillingy.fr

Adresse : Espace 2000 – Rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

POLICE PLURICOMMUNALE

Contact : 04 50 68 89 22 - mairie@labalmedesillingy.fr

Adresse : 13 route de Choisy
74 330 LA BALME DE SILLINGY (mairie)

COORDONNÉES DES SERVICES INTERCOMMUNAUX

ACCUEIL DE LA CCFU

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi : de 8h30 à 12h

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Contact : 04 50 77 70 74 - accueil@ccfu.fr

www.fier-et-usses.com

Adresse : 61 route du stade
74330 SILLINGY

URBANISME

Lundi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi et vendredi de 9h à 12h

Contact : 04 50 68 87 22

urbanisme@ccfu.fr

SERVICE DE L'EAU POTABLE

Facturation : 04 50 77 24 04

eau@ccfu.fr

Service technique - branchement : 04 50 77 15 34

technique@ccfu.fr

Astreinte pour les urgences (7j/7, 24h/24) :

06 71 58 41 57

FRANCE SERVICES

Lundi et jeudi : 13h30-17h30

Mardi : 13h30-19h

Mercredi et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

Contact : 04 56 68 03 05

Adresse : 13 bis route de Choisy

74 330 LA BALME DE SILLINGY (à côté de la mairie)

PETITE ENFANCE

Accueil du public :

Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h (sur rendez-vous de 17h à 19h)

Mercredi : de 9h à 12h (sur rendez-vous de 13h30 à 17h)

Jeudi et vendredi de 13h30 à 16h

Contact : 04 50 63 75 85 - ram@ccfu.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES

Contact : 04 50 77 24 03 - transport.scolaire@ccfu.fr

DÉCHETS - ENVIRONNEMENT

Contact : 04 50 77 70 74 - environnement@ccfu.fr

LA BALME
DE SILLINGY

DU
17 AU 25
MARS 2023

19^e
FESTIVAL
DES ARTS
SCÉNIQUES

INAUGURATION : SALLE G. DAVIET

SPECTACLES : ESPACE 2000



04 50 68 78 70

www.labalmedesillingy.fr

www.facebook.com/MairieLaBalmeDeSillingy

